

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le Premier ministre préside une cérémonie de distinction

● Le général d'armée Saïd Chanegriha :
«Nous avons veillé à ouvrir toutes les portes aux femmes»

• PAGES 4-5



Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

MARDI 10 MARS 2026 - 20 RAMADHAN 1447
N° 8805 - PRIX 10 DA

HADJ 2026
**LE PREMIER DÉPART
DES PÈLERINS
LE 29 AVRIL**

• PAGE 32

DÉFINITION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES
ET DU NOMBRE DE SIÈGES AU PARLEMENT

L'APPROCHE INCLUSIVE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE



La définition des circonscriptions électorales a été évoquée, dimanche dernier, en réunion du Conseil des ministres, au cours de laquelle le président Tebboune a insisté sur la nécessité d'associer les formations politiques. Le chef de l'État a tenu à ce que les partis politiques soient impliqués dans le processus et donnent leur avis sur l'amendement de la loi qui définira les circonscriptions électorales ainsi que le nombre de sièges à pourvoir au sein du Parlement.

• LIRE EN PAGE 3

KARIMA BAKIR TAFER, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES MINES

«Gara Djebilet sera le cœur battant de la sidérurgie algérienne»

• PAGE 7

GOUVERNANCE FINANCIÈRE ET TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE

Les piliers de la performance économique

Dans ce contexte, plusieurs interrogations se posent notamment sur la manière dont la gouvernance financière contribue à la gestion du budget de l'État sur le rôle du Trésor dans la dépense de l'argent public ainsi que sur les mécanismes d'anticipation dans la comptabilité publique et dans la promotion des investissements et des projets stratégiques. Ces questions ont été au cœur d'un forum organisé hier par la radio algérienne en présence de deux responsables du ministère des Finances à savoir la directrice de la modernisation et de l'unification des normes comptables à la Direction générale du Trésor et de la comptabilité, Rachida Dahami, et la directrice centrale chargée du budget au ministère des Finances, Siham Bourberab. Intervenant à cette occasion, Rachida Dahami a estimé que «la question de la gouvernance financière revêt une grande importance dans la conjoncture actuelle», soulignant toutefois qu'«avant d'aborder ses mécanismes, il est nécessaire d'en proposer une définition destinée au grand public».

Selon elle, «la gouvernance financière représente l'ensemble des procédures et mécanismes qui garantissent la gestion des ressources financières publiques de manière transparente, efficace et responsable», précise-t-elle. Dans cette perspective, l'objectif de ces règles et mécanismes est d'assurer une utilisation optimale des fonds publics

PARMI LES PILIERS ESSENTIELS DE LA SOLIDITÉ ÉCONOMIQUE ET DE LA PÉRENNITÉ DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT figure l'adoption de nouveaux mécanismes visant à faciliter les programmes de développement et les investissements, à rationaliser les dépenses, à renforcer la comptabilité publique et à assurer la reddition des comptes.



et de permettre la réalisation des politiques publiques dans les meilleures conditions. Dans ce cadre, «la gouvernance financière correspond à la manière dont les fonds publics sont gérés avec pour objectif principal la rationalisation des dépenses afin de garantir la mise en œuvre efficace des politiques publiques et la diversification des

recettes», a-t-elle indiqué. Abordant la question de la transparence dans la gestion budgétaire, M^{me} Dahami a rappelé que «le budget passe par deux étapes principales : la préparation, qui aboutit à la loi de finances, et la clôture, à travers la loi de règlement du budget qui intervient à la fin de l'exercice pour présenter la manière dont les prévisions ont été

réellement exécutées». Dans ce sens, la responsable explique que «la loi de règlement du budget constitue un outil essentiel de contrôle et d'évaluation puisqu'elle permet de répondre à une question fondamentale celle de savoir comment le budget adopté une année auparavant a été effectivement exécuté». Et de préciser que ce texte constitue un

instrument de contrôle permettant d'évaluer les politiques publiques et de mesurer le degré de réalisation des objectifs économiques et sociaux. Selon elle, ce processus permet également de tirer les leçons de l'expérience afin d'améliorer la préparation des budgets futurs en corrigeant les erreurs de planification financière, en améliorant l'estimation des recettes et des dépenses et en orientant les fonds vers les priorités des différents secteurs.

Sur le rôle du Trésor public, M^{me} Dahami affirme que «celui-ci constitue le cœur battant des finances de l'État chargé de collecter les fonds, de gérer les dépenses et de contrôler l'exécution budgétaire afin de garantir l'utilisation efficace et transparente de l'argent public». Dans ce cadre, explique-t-elle, «le Trésor public agit comme la caisse de l'État en assurant le paiement des dépenses et la perception des recettes» tout en jouant «le rôle de comptable de l'État en tenant les comptes publics et celui de banque de l'État».

Le Trésor garantit, dit-elle, que «les dépenses sont effectuées dans la limite des crédits autorisés par la loi de finances ce qui permet de respecter les priorités de développement notamment les projets économiques et sociaux». Il assure également, poursuit-elle, «la gestion de la trésorerie de l'État en maintenant l'équilibre entre les recettes et les dépenses et en fournissant les financements nécessaires au fonctionnement des services publics».

■ Assia Boucetta

BUDGET ET INVESTISSEMENTS

De nouveaux mécanismes pour en améliorer la gestion

La directrice centrale chargée du budget au ministère des Finances, Siham Bourberab, a exposé hier lors du forum de la radio algérienne, les mécanismes mis en place pour améliorer la gestion du budget et accompagner les investissements publics. Elle explique que «le ministère des Finances a mis en place de nouveaux mécanismes destinés à améliorer la gestion du budget et à notifier les crédits destinés aux investissements publics dans le cadre de l'exécution du budget 2026.» Elle ajoute que «la gouvernance financière constitue un outil essentiel pour assurer la bonne gestion du budget de l'État et orienter les enveloppes financières vers les projets de développement». Selon elle, «plusieurs institutions

participent à la mise en œuvre de cette gouvernance, notamment l'inspection générale des finances chargée de contrôler la gestion des fonds publics à travers des inspections et des audits financiers destinés à vérifier l'utilisation de l'argent public et à détecter d'éventuels cas de mauvaise gestion», souligne-t-elle.

Elle mentionne également que «la Direction générale du budget est chargée de préparer le projet de loi de finances et de répartir les enveloppes financières entre les différents secteurs, ainsi que la Direction générale du Trésor et de la comptabilité, responsable de l'exécution des opérations financières de l'État». Siham Bourberab rappelle que «la répartition des

crédits intervient après l'adoption de la loi de finances et la publication des décrets exécutifs fixant leur distribution entre les différents secteurs publics». Elle souligne que «ces crédits sont répartis selon une approche budgétaire moderne basée sur les programmes et les objectifs et non plus uniquement sur les moyens».

Les crédits sont ainsi organisés selon «les programmes et sous-programmes correspondant à la stratégie de chaque ministère, ainsi que selon la nature des dépenses, notamment celles du personnel, d'investissement public et les dépenses de transfert», ajoute-t-elle.

■ A. B.

● MARCHÉS PUBLICS

De nouvelles règles pour renforcer la transparence

La directrice de la modernisation et de l'unification des normes comptables à la Direction générale du Trésor et de la comptabilité, Rachida Dahami, a détaillé l'ensemble des avancées concernant les marchés publics et le cadre comptable de l'État. Elle a précisé que «dans le cadre des réformes engagées dans le domaine des marchés publics, de nouvelles règles ont été introduites afin de renforcer la transparence, la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures». Elle a souligné que «la modernisation du cadre comptable introduite par la loi organique 18-15 prévoit désormais trois types de comptabilité la comptabilité budgétaire la comptabilité générale et la comptabilité analytique des coûts permettant d'offrir une image fidèle de la situation financière et patrimoniale du pays». Selon elle, «ce système rapproche les comptes de l'État de ceux d'une entreprise économique grâce à l'introduction d'états financiers comprenant un bilan, un tableau de performance, un état de la situation financière nette et des annexes explicatives», souligne-t-elle, affirmant que «ces informations constituent un outil d'aide à la décision pour le ministre des Finances, les hautes autorités du pays et le Parlement chargé du contrôle de l'exécution du budget».

■ A. B.

● COUR DES COMPTES

Un rôle stratégique dans le contrôle des finances

Dans le cadre de la gouvernance financière, la directrice de la modernisation et de l'unification des normes comptables à la Direction générale du Trésor et de la comptabilité, Rachida Dahami, a insisté sur l'importance du contrôle externe et de la coordination avec les institutions de surveillance. Elle a évoqué, lors du forum de la radio, l'importance de la coordination avec la Cour des comptes. «La Cour des comptes analyse non seulement les données comptables mais également la réalité de l'exécution des politiques publiques afin de déterminer les programmes prioritaires et d'évaluer le respect des orientations fixées par les hautes autorités du pays», affirme-t-elle, rappelant que cette institution «formule également des recommandations destinées à améliorer les politiques publiques et à orienter les dépenses vers les priorités stratégiques».

■ A. B.

● RÉPARTITION DES CRÉDITS
Une approche modernisée

Pour renforcer la responsabilisation des gestionnaires et améliorer le contrôle budgétaire, le ministère des Finances a adopté une approche modernisée dans la gestion des crédits. Selon la directrice centrale chargée du budget au ministère des Finances, Siham Bourberab, «le ministère des Finances a adopté une nouvelle approche consistant à ventiler les nouveaux programmes et les réévaluations tout en attribuant les crédits de paiement directement aux responsables des activités afin de renforcer leur responsabilité dans la gestion et la priorisation des projets selon leur niveau d'avancement». M^{me} Bourberab a rappelé, lors du forum de la radio, que «la loi de règlement du budget, actuellement examinée par l'APN, constitue un instrument essentiel de contrôle et d'évaluation des politiques publiques». Elle précise que «cette loi permet de vérifier si l'exécution du budget s'est déroulée conformément aux prévisions et d'évaluer les politiques publiques afin de les ajuster si nécessaire».

■ A. B.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUURL Kerboua : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 10700 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

DÉFINITION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES ET DU NOMBRE DE SIÈGES AU PARLEMENT

L'approche inclusive du président Tebboune

LA DÉFINITION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES a été évoquée dimanche dernier en réunion du Conseil des ministres, au cours de laquelle le président Tebboune a insisté sur la nécessité d'associer les formations politiques.

Privilégiant la concertation et le dialogue, le président de la République a tenu à ce que les partis politiques soient impliqués dans le processus et donnent leur avis sur l'amendement de la loi qui définira les circonscriptions électorales ainsi que le nombre de sièges à pourvoir au sein du Parlement. Le nombre de sièges actuellement au niveau de l'hémicycle Zighoud-Youcef est de 407. Ce nombre peut évoluer selon la copie que présentera la commission qui sera installée prochainement, et après consultation des partis politiques.

Le président de la République a en effet ordonné la révision du projet d'amendement de cette loi en associant les partis politiques, et ce, avant l'adoption de la loi dans sa mouture finale. Il a instruit, par la même occasion, le gouvernement pour la création d'une commission de suivi et de révision de l'amendement dudit projet de loi, devant se réunir au siège de la présidence de la République, afin de statuer définitivement sur le nombre de sièges à pourvoir lors des prochaines élections législatives. Cette volonté d'associer les partis politiques n'est pas à sa première manifestation, dans la mesure où les formations politiques, celles siégeant au Parlement ou non, ont été consul-

tées en participant aux débats qui ont eu lieu au niveau de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale. En plus de la primauté donnée à la concertation et le dialogue, il faut noter que la prochaine échéance électorale se déroulera ainsi alors que le nombre de wilayas a été porté à 69 suite à la nouvelle organisation territoriale adaptée aux mutations démographiques et socioéconomiques. Il s'agit d'Aflou, de Barika, de Ksar Chellala, de Messaâd, d'Aïn Oussara, de Bou Saâda, Labiodh Sidi Cheikh, d'El Kantara, de Bir El Ater, de Ksar El Boukhari et d'El Aricha, des wilayas qui auront leurs élus au niveau de l'APN. Objectif : permettre aux autorités locales d'assumer pleinement leurs missions et prérogatives afin de promouvoir le développement, d'accroître l'attractivité des territoires et d'améliorer le cadre de vie des populations, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud. C'est également une réponse explicite aux aspirations des citoyens à bénéficier de services publics de qualité, de procédures moins complexes et d'opportunités de développement plus équitables et équilibrées.

Cette organisation «contribuera sans aucun doute à faire progresser le processus de développement dans ces territoires, à l'encadrer et



à l'accompagner par la réalisation de projets d'investissement structurants qui valoriseront le potentiel de ces zones, créeront des activités économiques génératrices de richesse, et offriront des opportunités d'emploi», a expliqué le ministre de l'intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, devant la commission de l'APN.

Ces nouvelles wilayas couvrent une superficie de 100.000 km², soit 43% de la superficie totale des wilayas-mères, et abritent une popu-

lation dépassant 2,5 millions d'habitants, représentant 25% de la population globale des wilayas-mères. Ces wilayas comprennent également 40 daïras et 108 communes, ce qui reflète le poids démographique et administratif important de ces circonscriptions et confirme la nécessité de poursuivre les efforts visant à renforcer la décentralisation dans le but d'améliorer les services publics et de consacrer l'équilibre du développement.

■ A. Yazid

PRISE EN CHARGE DE LA JEUNESSE

Orientations pour un meilleur encadrement

La prise en charge de la jeunesse, qui représente la majorité de la population, est au cœur de l'action publique. La question a été à l'ordre du jour de la dernière réunion du Conseil du ministre, dimanche dernier, présidée par le chef de l'Etat, qui a donné des orientations et instructions visant à répondre efficacement aux préoccupations de la jeunesse algérienne.

Sur le fond, le chef de l'Etat a insisté sur «le droit des jeunes à revendiquer leurs droits notamment en matière d'emploi et de prise en charge, sous toutes ses formes, mais dans un esprit patriotique qui prémunit la jeunesse contre toute exploitation par les forces obscurantistes qui ciblent notre pays et sa jeunesse». Le président de la République vise, à travers ce balisage, à faire de la jeunesse un acteur central du développement national durable et inclusif, cette ambition que portera le Plan national jeunesse 2026-2029 abordé lors de cette réunion. Ce plan, pour rappel, constitue

un cadre d'action intégré et unifié, reposant sur la coordination des politiques publiques et des programmes destinés à la jeunesse. Il intègre un mécanisme d'évaluation basé sur des indicateurs de performance, permettant de mesurer de manière concrète la réalisation des objectifs fixés.

Concernant l'encadrement des jeunes et leur prise en charge, le ministre de la Jeunesse a été instruit de procéder à une vérification concernant le non-accès de certains jeunes à l'allocation chômage. Il a été également demandé au même ministre de formuler des propositions et de nouvelles méthodes pour contribuer à la baisse du taux de chômage. Soucieux de prémunir la jeunesse algérienne contre les divers fléaux, le premier magistrat du pays a exigé du gouvernement davantage d'efforts dans la lutte contre les stupéfiants, et la protection contre un plan orchestré par-delà nos frontières ciblant cette catégorie vitale considérée comme le noyau de la

société algérienne, caractérisée par un fort esprit patriotique. Et pour offrir à cette catégorie un cadre favorable, le Président a plaidé pour la réhabilitation du rôle des structures de proximité. Il s'agit notamment des maisons de jeunes appelées à ouvrir leurs portes selon des programmes choisis par les jeunes eux-mêmes, à raison d'au moins une maison de jeunes par commune, tout en renforçant le nombre des auberges de jeunes adaptées à leur époque et en les mettant à leur service.

Autant de pistes d'encadrement des jeunes et de réponse à leurs préoccupations multiples dans ce qui marque l'importance accordée à cette catégorie, qui a bénéficié, ces dernières années, de la création du Conseil supérieur de la Jeunesse (CSJ) dont la mission est de favoriser leur insertion, lutter contre les fléaux sociaux et à renforcer leurs capacités.

■ A. Y.

PLAFONNEMENT DU PRIX DU MOUTON IMPORTÉ

Les professionnels saluent la décision du Président

L'opération d'importation d'un million de moutons en prévision de l'Aïd El Adha vise à faciliter l'accès des citoyens au sacrifice, tout en contribuant à réguler les prix sur le marché. Lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, le chef de l'Etat a décidé que le prix de vente du mouton importé ne dépasse pas 50.000 dinars. Il a également instruit les services concernés d'assurer un suivi strict et rigoureux de l'ensemble de l'opération, depuis l'importation jusqu'à la commercialisation. Dans le même esprit, il a insisté sur la nécessité de barrer la route à toute forme de fraude, de contrebande ou de spéculation susceptibles d'entacher cette initiative. L'objectif est de garantir que les moutons importés parviennent effectivement aux citoyens dans les conditions fixées par les autorités.

Au-delà de son impact immédiat sur les prix, cette opération revêt également une dimension stratégique pour la filière de l'élevage. Elle per-



mettra non seulement aux familles d'acquiescer un mouton à un prix accessible, mais aussi de préserver le cheptel national en évitant une pression excessive sur la production locale. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Constantine, Mehdi Dali, a estimé que cette décision «reflète la forte volonté politique de l'Etat d'accompagner les familles algériennes, notamment durant les fêtes religieuses». Il a ajouté que le plafonnement du prix des moutons importés est de nature à «instaurer un

équilibre sur le marché et endiguer la spéculation qui entraînait une hausse des prix à l'approche de l'Aïd El Adha», considérant que cette mesure «permettra aux citoyens à revenu limité d'accomplir ce rite religieux dans de meilleures conditions». De son côté, le président de la commission de l'agriculture, de l'hydraulique et des forêts de l'Assemblée populaire de la wilaya de Constantine, Abdelkader Meziani, a salué cette décision qui s'inscrit, selon lui, dans «une vision proactive visant à approvisionner le marché national en quantités suffisantes de têtes de bétail».

Le même responsable estime que le plafonnement des prix «contribuera à la stabilisation des prix des moutons de l'Aïd en adéquation avec le pouvoir d'achat des citoyens», soulignant que cette décision «consacre le concept de l'Etat social dans lequel le citoyen ressent l'existence de mécanismes qui le protègent».

■ A. H.

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

Haro sur les spéculateurs

La protection du pouvoir d'achat et la préservation de l'équilibre du marché figurent parmi les priorités constantes dans l'action publique impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Toutefois, pour que ces priorités se traduisent concrètement sur le terrain, elles doivent s'accompagner d'un suivi rigoureux et permanent. Et c'est précisément dans cet esprit que s'est tenu le Conseil des ministres dimanche dernier. Le président de la République a de nouveau fixé les règles insistant sur la nécessité d'appliquer ses instructions avec la plus grande rigueur. L'actualité économique du moment, notamment la disponibilité des produits alimentaires durant le mois de Ramadhan, a naturellement occupé une place importante lors de cette réunion. Sur le terrain, les indicateurs demeurent globalement positifs. Pour autant, les autorités restent vigilantes face aux tentatives de spéculation qui surgissent parfois à l'occasion de périodes de forte demande. Dans ce cadre, le chef de l'Etat a insisté sur la nécessité d'un suivi «quotidien sur le terrain», avec la plus «grande fermeté» contre les spéculateurs impliqués dans la manipulation des prix, notamment de certains fruits et des viandes importées. Dans une démarche de fermeté, il a également ordonné l'inscription immédiate des noms des personnes impliquées dans ces pratiques sur des listes noires, assortie d'une interdiction définitive d'exercer toute activité d'importation ou de commerce. À travers ces décisions, l'Etat affiche clairement sa volonté de ne laisser aucune marge de manœuvre à ceux qui cherchent à perturber le marché et à tirer profit des besoins des citoyens. Sur le terrain, cette démarche est largement saluée par les commerçants qui reconnaissent que la forte disponibilité des produits alimentaires durant ce mois de Ramadhan reflète les efforts consentis par les pouvoirs publics pour organiser les circuits d'approvisionnement et éviter les pénuries.

■ Hamiche A.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA

«Nous avons veillé à ouvrir toutes les portes aux femmes»

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE a rendu un vibrant hommage à la femme algérienne qui s'est dressée fièrement et courageusement face au colonialisme et au terrorisme barbare.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Ministre Délégué auprès du Ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé dimanche dernier une cérémonie d'Iftar en l'honneur des personnels féminins, militaires et civils, du ministère de la Défense nationale, ainsi que de cadres féminins relevant des corps constitués, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes.

Ont pris part à cette cérémonie, le commandant des forces terrestres, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de forces, le commandant de la Garde républicaine, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, le commandant de la Gendarmerie nationale, le commandant de la première Région militaire, les chefs des départements, le contrôleur général de l'Armée, ainsi que des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. A cette occasion, le général d'armée a adressé une allocution dans laquelle il a mis en avant la contribution incontestable de la

femme algérienne au développement de l'Algérie nouvelle et triomphante. «En cette agréable occasion, il me plaît de transmettre aux personnels militaires et civils, les vœux de Monsieur le président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, qui, grâce à sa politique avisée, l'impact de la participation de la femme est, aujourd'hui, visible sur le terrain, de par sa contribution à l'essor de l'Algérie nouvelle, triomphante et émergente», a-t-il dit. Et d'ajouter : «A ce titre, nous avons veillé au sein de l'Armée nationale populaire à ouvrir toutes les portes pour les femmes, quelles soient militaires ou civiles, de manière à leur permettre d'accéder aux grades supérieurs et d'investir de nouvelles spécialités militaires, à l'exemple de l'aviation, le parachutisme, les bâtiments de guerre, le motocyclisme au niveau des unités de sécurité routière, relevant de la Gendarmerie nationale, et même d'exercer au sein des unités du corps de bataille et des unités de combat.»

**UN COURAGE SANS ÉGAL
FACE AU TERRORISME BARBARE**

A cette occasion, le général d'armée a rendu un vibrant hommage à la femme algérienne qui s'est dressée fièrement et courageusement face au colonialisme et au terrorisme bar-



bare, tout en saluant son rôle important dans la société.

«Tout comme je valorise grandement le rôle de la femme algérienne dans la société, en ce sens que c'est bien elle qui hérite et transmet en héritage l'amour de la patrie et la fierté d'y appartenir, ainsi que la fidélité aux sacrifices de nos valeureux martyrs et à leur message éternel», a souligné le général d'armée. Elle est le pivot autour duquel se forment les relations sociales et s'exercent les fonctions fondamen-

tales de la famille, en matière notamment d'éducation des générations futures sur les valeurs républicaines, les spécificités de la culture nationale et le devoir de préparer une génération consciente, capable de relever les défis présents et à venir, avec un esprit de citoyenneté et de responsabilité, a-t-il indiqué.

«Je ne manquerai pas cette heureuse occasion pour rendre un vibrant hommage à la bravoure de la femme algérienne, qui s'est dressée fièrement face au colonialisme dans les

différentes phases de l'histoire, qui a confronté, avec un courage sans égal, le terrorisme barbare, et contribué à la mise en échec de son dessein obscurantiste», a-t-il poursuivi.

A l'issue, le général d'armée a offert des présents symboliques à un nombre de personnels féminins, en les exhortant à relever le défi avec davantage de persévérance, et en leur souhaitant pleine réussite dans leurs carrières professionnelles, a conclu le communiqué.

■ N. C.

ENTREPRENEURIAT VERT

Hommage aux Algériennes engagées pour l'environnement

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, commémorée chaque année le 8 mars, et en reconnaissance des contributions remarquables de la femme algérienne au service de l'environnement et de la promotion des voies du développement durable, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaoutar Krikou, a présidé, hier à Alger, une cérémonie de distinction en l'honneur de femmes engagées dans l'entrepreneuriat environnemental. Placée sous le thème «La femme algérienne, conscience environnementale, excellence entrepreneuriale et responsabilité sociétale», la cérémonie a enregistré la participation de représentants du Parlement et des autorités locales, ainsi que de la directrice générale de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (Angem), M^{me} Souad Bendjamil.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M^{me} Krikou a indiqué que cette distinction vient en reconnaissance des contributions de la femme algérienne et de son rôle au service de la protection de l'environnement et de la promotion des parcours de développement durable. Elle a également souligné les avancées importantes réalisées par l'Algérie en matière de droits de la femme, notamment grâce à l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à promouvoir ces droits à travers plusieurs décisions ayant contribué à consolider les acquis.

La ministre a, en outre, salué les différentes initiatives féminines dans le domaine de l'entrepreneuriat environnemental, à travers lesquelles les femmes ont démontré leurs compétences entrepreneuriales au service de la protection de l'environnement, notamment à travers des projets liés au recyclage, à la valorisation des déchets et à l'exploitation rationnelle des ressources.



A ce propos, M^{me} Krikou a insisté sur le fait que la pratique environnementale durable requiert la conjugaison des efforts et la participation de différentes filières, y compris la recherche scientifique.

En marge de la cérémonie de distinction, la ministre a visité une exposition organisée à cette occasion, consacrée aux produits de l'artisanat féminin, notamment des produits cosmétiques naturels et des accessoires fabriqués à partir de matériaux recyclés. Un film vidéo mettant en lumière le rôle de la femme dans la promotion de l'entrepreneuriat vert a également été projeté. Une pièce de théâtre, animée par des enfants d'une crèche de la capitale, a par ailleurs été présentée autour de l'importance de la préservation de l'environnement et de l'ancre de l'esprit de solidarité.

Cette rencontre a mis en lumière le rôle croissant des femmes dans les initiatives écologiques et les projets innovants liés à l'économie verte.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à valoriser les efforts de la femme algérienne dans le domaine de l'économie verte et à mettre en avant des parcours féminins inspirants qui ont su faire de l'action environnementale un véritable espace d'innovation et d'initiative.

Ces expériences pionnières se distinguent notamment dans les domaines du recyclage, ainsi que dans le développement de projets durables contribuant à la préservation des ressources naturelles et à la consolidation des pratiques de développement durable.

■ Samira S./APS

SAHARA OCCIDENTAL

Le Codesa condamne «la persécution continue» des Sahraouies

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme au Sahara occidental (Codesa) a condamné «la persécution continue» dont sont victimes les femmes sahraouies de la part de l'occupant marocain, en raison de leur engagement en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, appelant la communauté internationale à ouvrir une enquête internationale sur «les abus qu'elles ont subis et continuent de subir». Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le Codesa rappelle que les femmes sahraouies ont subi durant des décennies «diverses violations graves des droits de l'homme, crimes de guerre et crimes contre l'humanité» commis par l'occupant marocain. L'organisation cite notamment des «exécution extrajudiciaires, des disparitions forcées, des enlèvements, des viols, des tortures, des détentions politiques et des procès inéquitables», ainsi que la privation d'autres droits pourtant garantis par le droit international humanitaire et le droit international relatif aux droits de l'homme.

Le Collectif souligne également que de nombreuses femmes sahraouies sont victimes de différentes formes de violences sexistes, notamment des viols et des actes de harcèlement sexuel utilisés comme forme de punition et de représailles, ainsi que de campagnes de diffamation en raison de leur militantisme pour les droits de l'homme et de leur soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans ce contexte, le Codesa appelle l'Organisation des Nations unies, les organisations de défense des droits de l'homme et les organisations féminines à intervenir d'urgence afin de soutenir les femmes sahraouies et d'œuvrer à «l'ouverture d'une enquête internationale sur les abus qu'elles ont subis et continuent de subir», dans le contexte de l'occupation marocaine du Sahara occidental. Selon cette organisation de défense des droits humains, nombre de femmes sahraouies victimes de ces crimes et violations n'ont pu témoigner des violences subies que récemment, en raison du «blocus militaire, policier et médiatique imposé à la partie occupée du Sahara occidental», et ce, malgré la présence, depuis 1991, de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Premier ministre préside une cérémonie de distinction

REPRÉSENTANT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, le Premier ministre a présidé, dimanche soir, la cérémonie en l'honneur des femmes algériennes à l'occasion du 8 Mars.

Cette cérémonie, placée sous le slogan «La femme algérienne : excellence et leadership», organisée sous le haut patronage du président de la République, s'est déroulée en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, et de plusieurs membres du Gouvernement et de hauts responsables de l'Etat, outre des moudjahidate et des représentantes d'associations et d'organisations actives dans le domaine de la femme et de la famille, en sus de personnalités du monde de l'art et du sport.

A cette occasion, Sifi Ghrieb a remis des distinctions à un groupe de femmes en reconnaissance à leur contribution dans le développement du pays. Chacune dans son domaine d'expertise, militaire, scientifique, juriste, artiste, journaliste, sportive et douanière, a apporté une pierre à l'édifice. Il s'agit de Karima Seddiki, colonelle au ministère de la Défense nationale, de Rachida Kebbi, inspectrice principale à la direction générale des Douanes, de Fatma-Zohra Benbraham, avocate et fille de chahid, et de Zoubida Maamria, écrivaine et romancière. Le Premier ministre a également distingué Nawel Sinaoui, active dans l'agriculture biologique et la valorisation des plantes médicinales, Hassiba Tali Maamer, spécialiste en microbiologie médicale, professeur hospitalo-universitaire à la faculté de pharmacie et cheffe du département de bactériologie à l'Institut Pasteur d'Alger, Hafida Rezig, journaliste à la télévision algérienne, et Sabrina Kechir, ingénieure des mines, responsable des opérations de dynamitage pour l'aménagement de la pla-

teforme ferroviaire dans le projet de Gara Djebilet. Seddika Ammamri, artisane spécialisée dans la fabrication du tapis de Babar, lauréate de prix nationaux et internationaux, Linda Hamri, championne de saut en longueur, titrée aux niveaux national et international, Ichraq Chaïb, championne de boxe, Aïcha Beljilali, innovatrice dans la prise en charge des personnes âgées et des personnes à besoins spécifiques, primée aux niveaux national et international, et Fadila Bouhna Hachemaoui, comédienne de théâtre, ont été, elles aussi, distinguées à cette occasion.

Dans une allocution de circonstance, le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a mis en exergue l'attachement du président Tebboune à la valorisation de la femme algérienne et à la promotion de sa place dans tous les domaines. «Nous tenons à lui adresser nos plus vifs remerciements et notre profonde reconnaissance pour cette attention particulière, qui reflète la conviction profonde de la plus haute autorité du pays quant à la valeur humaine et civilisationnelle de la femme algérienne, ainsi qu'à son rôle essentiel dans la construction de la société», a-t-elle souligné.

PIILIER DE LA SOCIÉTÉ ET ACTRICE DU DÉVELOPPEMENT NATIONAL

M^{me} Mouloudji a rendu un vibrant hommage à la femme algérienne qui a su par sa bravoure et son abnégation, se distinguer à chaque étape de l'histoire nationale. «Elle demeure, aujourd'hui encore, fidèle à ses valeurs et profondément attachée à sa terre, contribuant avec dévouement et sincérité à l'édification de l'Algérie. Leurs réalisations et leurs succès sont gravés dans l'histoire nationale», a-t-elle ajouté. M^{me} Mou-



loudji a souligné que la femme algérienne constitue un pilier de la société et un moteur du développement national. «Les succès et les distinctions que la femme algérienne continue d'obtenir aujourd'hui dans différents domaines témoignent de sa détermination et de sa foi profonde en l'avenir de notre pays.

La femme algérienne dispose des compétences et des capacités qui lui permettent de contribuer pleinement à la construction de l'Algérie moderne, tout en restant fière de son identité et de son appartenance nationale», a-t-elle souligné. La ministre n'a pas manqué de rappeler les acquis constitutionnels qui ont «renforcé la place de la femme dans la vie pu-

blique, notamment par sa participation à la vie politique, son accès à des postes ministériels et à de hautes responsabilités dans différents secteurs, y compris dans les institutions sécuritaires et militaires».

■ Wassila Ould Hamouda

ELLES ONT DIT

Fatma-Zohra Benbraham (avocate)

«Nous avons pris l'habitude de parler de la journée de la femme comme étant une journée qui sacrifie ou qui consacre les droits de la femme. Or, a-t-on besoin de cela pour la femme musulmane ? Car la femme musulmane a eu tous ses droits à travers un livre saint qui s'appelle le Coran. Le rôle de la femme est très important. Une société ne peut évoluer sans les femmes. La femme travaille à la maison et également à l'extérieur. Elle participe au bien et à la bienséance de la famille. C'est l'élément fondamental de la famille.»

Hassiba Tali Maamer (spécialiste en microbiologie médicale)

«C'est un honneur pour moi d'avoir été choisie parmi les femmes qui ont été récompensées et décorées à l'occasion de cette journée du 8 Mars. Ma grande surprise a été la diversité des horizons que représentent les femmes aujourd'hui. Il y avait parmi nous des artistes, des femmes de lettres, des sportives, des femmes du monde du droit, des femmes qui ont monté leur petite entreprise, des professionnels, des artisanes et des professionnels de la santé. Une telle récompense, au-delà du plaisir et de l'honneur que ça donne à chacune de nous, c'est surtout une représentation de la femme algérienne et de tout ce qu'elle peut donner. C'est encourageant. Cette récompense est un exemple qui s'adresse à toutes les femmes algériennes.»

Hafida Rezig (journaliste)

«Je suis très heureuse et très contente d'être là parmi toutes ces femmes courageuses admirables et je souhaite beaucoup de succès à toutes les femmes, chacune dans son domaine.»

Fadila Bouhna Hachemaoui (actrice)

«Je suis très contente de cette consécration. Je souhaite que la femme algérienne demeure pionnière, prospère et libre. La femme algérienne doit impérativement comprendre qu'il ne faut surtout pas baisser les bras, car elle est le moteur de la société.»

■ Propos recueillis par W. O. H.

YOUCEF BELMEHDI, MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

«L'Algérienne est le pilier central de la cohésion du pays»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a mis en avant, hier, la contribution déterminante des femmes dans l'édification de la société et la préservation des valeurs nationales. Il a affirmé que l'Algérienne demeure un pilier central de la construction et la cohésion du pays. S'exprimant à Dar El Imam, à Mohammadia (Alger), lors d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, placée cette année sous le slogan : «La femme algérienne : un message noble et un rôle renouvelé», le ministre a indiqué que cette date constitue une opportunité pour rappeler la place centrale qu'occupe la femme dans la société algérienne. Une opportunité également pour mettre en lumière la richesse de son engagement dans la vie nationale. La femme algérienne, dira-t-il, «s'est distinguée, tout au long des différentes étapes de l'histoire du pays, par son sens du devoir et son implication dans de nombreux domaines, notamment l'éducation, l'action sociale et la transmission des valeurs». Autant de missions qui ont permis de renforcer la cohésion sociale et de consolider les fondements de la société.

Revenant sur les pages marquantes de l'histoire nationale, Belmehdi a rappelé que les Algériennes ont également joué un rôle majeur dans la lutte pour l'indépendance. Évoquant à ce titre les figures emblématiques du combat national, il a cité notamment la moudjahida Lalla Fatma N'Soumer, tout en rendant hommage aux nombreuses militantes et combattantes qui ont pris part à la glorieuse révolution de Novembre 1954.

Ces parcours témoignent, renchérit le ministre, «de la profondeur de l'engagement féminin dans la défense de la patrie et illustrent l'attachement des femmes algériennes aux valeurs de dignité, de solidarité et de sacrifice». Dans la continuité de cet héritage historique, le ministre relève que la gent féminine occupe aujourd'hui une place de plus en plus importante



dans la vie publique. «Présente dans de nombreux secteurs d'activité, elle participe activement à la dynamique nationale et assume des responsabilités croissantes au sein des institutions de l'État», a souligné Belmehdi. Il a mis, à cet égard, en exergue le rôle essentiel de la composante féminine dans la consolidation de la cohésion familiale et dans l'ancrage des valeurs morales et spirituelles au sein de la société. Il considère, ainsi, que «la stabilité de la famille constitue le fondement de l'équilibre social».

HOMMAGE AUX MOURCHIDATE

Par ailleurs, Belmehdi a rappelé que le secteur des Affaires religieuses et des Wakfs accorde une attention particulière à la valorisation du rôle de la femme, notamment à travers la formation des mourchidate, l'encadrement des enseignantes du Coran et la participation de la gent féminine aux missions d'encadrement du

hadj. La rencontre a réuni des cadres de l'administration centrale du ministère, des mourchidate ainsi que cadres du secteur et des représentantes d'institutions relevant du ministère au niveau de la wilaya d'Alger. La cérémonie a été également marquée par la distinction de plusieurs employées du secteur ainsi que d'une représentante des médias, en reconnaissance de leur parcours professionnel et de leur contribution au service de la société.

Le ministre a insisté sur la complémentarité entre l'homme et la femme dans la construction d'une société équilibrée et solidaire. «La mobilisation des compétences nationales demeure un levier essentiel pour poursuivre la marche de développement et préserver la force et la stabilité de l'Algérie», a conclu Youcef Belmehdi.

■ Samira Azzegag



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 وزارة السكن والعمران والتنمية العمرانية
 MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
 ديوان الترفيق والتسيير العقاري بولاية ماستغانم
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM
 NIF : 099 327010740039

**AVIS AUX BUREAUX D'ETUDES PREQUALIFIES
 CONCOURS D'ARCHITECTURE RESTREINT N°03/2026**

Conformément à la loi 23/12 du 05/08/2023 et aux dispositions des articles 160 à 162 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, l'OPGI de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours d'architecture restreint N° 03/2026 du 28/01/2026 paru dans les quotidiens « HORIZON » et « النهار » pour la maîtrise d'œuvre de 130/300 logements publics locatifs tranche 2025 RHP à SAYADA - Wilaya de Mostaganem. Qu'après l'ouverture des plis ; examen et évaluation des dossiers de candidature conformément aux critères du cahier des charges ; les résultats de l'évaluation des dossiers de candidature sont indiqués au tableau ci-dessous :

Bureau d'études	Note	Bureau d'études	Note
BET GMCH (GHOUNI MOHAMED CHAMS ELHAK)	18	GROUPEMENT SOLIDAIRE M-S-T (MAHI MOUSTAFA ET SEHIL LATIFA ET BET TAHRI SAID	20
Bet ARCHI MAD CHEKRAR Menouar	20	GROUPEMENT ARCHITRAVE (KOBIKHE NOUREDDINE ET MOKHTAR YUCEF)	20
BET BENABDI Rachid (AHRAM)	20	BET MOULAH KHEIRA	16
GROUPEMENT CNERU (TALBI SID AHMED)	20	GROUPEMENT EL IMAR (FELLAH NOUREDDINE+ HAGANI AHMED)	20
BET EL OMRANE -AMRI Zoheir.	20	BET NAIB KHEIREDDINE	20
BET SCEAU ROYAL MORDJANE Malik	20	BET MAMOUNI SOFIANE	18
BET FELLAH RACHIDA	20	GROUPEMENT BET SARI (SARI+BENBARBA)	18
GroupeMENT KOPP STUDIO (ATATFA TAHA NADJI)	20	GROUPEMENT MB-DESIGN (BENHARKETTE + MEKIOU)	20
GroupeMENT LATOCHE BELKACEM ET SAIM HADDACHE ABDELKADER ET KERIM MOHAMED	20	STUDIO H2O ARCHITECTURE (BET BENOUDA AMINE)	20

Les candidats pré qualifiés dans cette première phase sont invités à remettre leurs plis des prestations, leurs offres techniques et leurs offres financières de la manière suivantes : Une enveloppe fermée, anonyme contenant Trois plis séparés, l'un comportant l'offre financière (pas anonyme), le second l'offre graphique (anonyme) et le troisième pli comportant l'offre technique (pas anonyme). Cette enveloppe anonyme fermée et cachetée doit indiquer la référence et l'objet de concours N°03/2026 du 28/01/2026 avec la mention suivante : **« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

Concours d'architecture restreint pour la maîtrise d'œuvre. - Adressées à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de Mostaganem Sis Avenue Mohamed Khemisti- Mostaganem

L'offre graphique : Le dossier de l'offre graphique doit être impérativement anonyme comprendra les documents suivants :

- Analyse de site : (Situation, contraintes, atouts, etc...)
- Schéma de principe (Composition, implantation, intégration, alignement, etc...)
- Schéma fonctionnel (Organisation, hiérarchie des espaces, circulation, etc...)
- Parti architectural (principes de composition volumétrique, conception, etc...)
- Un plan de masse au 1/500.
- Les différentes vues en plan (1/100ème) pour les différents niveaux.
- Les élévations des façades (1/100ème) plus la façade d'ensemble (urbaine).
- Les coupes nécessaires à la compréhension du projet (1/100ème)
- Vue en 3D (perspectives ou axonométries).

Pièces écrites : Doivent être impérativement anonymes et contiennent :

- Rapport sur le choix architectural (Système constructif, intégration au site et à l'environnement immédiat et tout autre document qui peut expliciter le projet).
- Description de l'ouvrage : Evaluation des coûts des réalisations avec une récapitulation totale pour le projet y compris les VRD (aménagement extérieur, AEP, voirie, éclairage public, électricité et gaz).
- Planning d'exécution de l'étude par phase.
- Le tableau comparatif des surfaces projetées par rapport au programme.
- Une fiche technique détaillée du projet contenant :
 - 1- surface foncière. 2-surface d'emprise au sol. 3-surface construite.

Des offres techniques : Elle ne doit contenir que les documents cités ci-dessous

- Déclaration à soumettre dûment renseignée, signée, datée et cachetée datée par le soumissionnaire.
- Mémoire technique justificatif permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, dûment renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire. Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

L'offre financière : L'offre financière contient les documents suivants - Lettre de soumission remplie signée, cachetée et datée - Rémunération fixe et la partie variable, signée, cachetée et datée -

les candidats pré-qualifiés seront invités à remettre leurs plis des offres techniques, des plis des prestations et des offres financières le 21ème jour jusqu'à 12 H 00h compter de la date de la première publication des résultats de l'évaluation des dossiers de candidature. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (Vendredi ou Samedi), la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La séance de l'ouverture des plis des prestations se tiendra le jour de la remise des offres à 13H30au siège de l'OPGI de Mostaganem. Cette séance n'est pas publique

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE SIDI BEL ABBES
 DAIRA DE RAS EL MA
 COMMUNE DE REDJEM DEMMOUCHE
 NIF : 41000200002202701049
 N° : 302 /2026
 LE 01.03.2026

AVIS ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi n°23-12 du 05/08/2023, le P/APC de REDJEM DEMMOUCHE, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouverte avec exigence de capacité minimale, paru dans les quotidiens de la presse nationale « النهار » et HORIZONS (21.02.2026) et par presse électronique DZAIR-TUBE et ALHIRAK-ALIKHBARI (2026.03.03) et par portail électronique des marchés public et e-mail de la wilaya, qu' à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N	Projet	NIF	SOUSSIONNAIRE	MONTANT	POINT	DELAI DE LIVRAISON	REMERQUE
01	ACQUISITION DE MATERIEL ROULANT Lot 01 : RETRO CHARGEUR ARTICULE Lot 02 : CAMION A BENNE 16 m³	00213001262910407001	EUURL SANKO COMPANY	Lot 01 : 14.774.000,00 DA Lot 02 : 23.577.000,01 DA (apres correction)	100	45 jours	L'offre unique et moins disante

Tout soumissionnaire qui contestant le choix opéré par la commission des marchés peut introduire un recours dans les dix (10) jours à partir de la parution du présent suit à l'article N°82 au décret présidentiel N°15/247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public aussi tous les soumissionnaire ont le droit de voir leur résultat d'évaluation de leur offre dans un délai de 03 jours à compter de la date de la parution cette attribution provisoire sur les journaux.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE SIDI BEL ABBES
 DAIRA DE RAS EL MA
 COMMUNE DE REDJEM DEMMOUCHE
 NIF : 41000200002202701049
 N° : 301 /2026
 LE 01.03.2026

AVIS ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et la loi n°23-12 du 05/08/2023, le P/APC de REDJEM DEMMOUCHE, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouverte avec exigence de capacité minimale, paru dans les quotidiens de la presse nationale « النهار » et HORIZONS (21.02.2026) et par presse électronique LA PATRIE NEWS et LATEST REPORT (03.03.2026) et par portail électronique des marchés public et e-mail de la wilaya, qu' à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N	Projet	NIF	SOUSSIONNAIRE	MONTANT	POINT	DELAI DE LIVRAISON	REMERQUE
01	EQUIPEMENT DU NOUVEAU SIEGE APC Lot n°01 : Fourniture de mobilier de bureaux	18322050100518300000	BECHIRI BOUBAKER	9.478.350,00 DA	100	30 JOURS	L'offre moins disante
02	EQUIPEMENT DU NOUVEAU SIEGE APC Lot n°02 : Fourniture de climatiseurs pour bureaux + Groupe électrogène	18522050113516102200	HASSANI MOHAMMED	9.924.600,00 DA	100	30 JOURS	L'offre moins disante

Tout soumissionnaire qui contestant le choix opéré par la commission des marchés peut introduire un recours dans les dix (10) jours à partir de la parution du présent suit à l'article N°82 au décret présidentiel N°15/247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public aussi tous les soumissionnaire ont le droit de voir leur résultat d'évaluation de leur offre dans un délai de 03 jours à compter de la date de la parution cette attribution provisoire sur les journaux.

KARIMA BAKIR TAFER, SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DES MINES

«Gara Djebilet sera le cœur battant de la sidérurgie algérienne»

LE SECTEUR DES MINES adopte un plan directeur visant une transformation radicale. Convertir les ressources minières brutes en une industrie intégrée.

Cette stratégie devrait conduire à l'autosuffisance immédiate pour les aciéries nationales, notamment celles d'El Hadjar à Annaba, Tosyali à Oran et Bellara à Jijel. Après l'autosuffisance locale, le pays mettra le cap sur la transformation en produits rentables et leur exportation dans la perspective d'occuper une place de leader en tant que fournisseur dans ce domaine. C'est ce qu'a affirmé, hier, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, Karima Bakir Tafer, lors d'une rencontre organisée par le Conseil nationale social économique et environnemental, (CNESE) au siège du Conseil. «Conformément aux orientations du président de la République et à la mise en œuvre du programme gouvernemental, notre ministère œuvre sans relâche au développement du secteur minier et à la mise en marche des activités d'extraction, afin d'assurer une exploitation optimale de ces ressources à l'échelle nationale», a indiqué M^{me} Tafer. L'objectif est clair : contribuer efficacement à la diversification de l'économie nationale et réduire la dépendance aux hydrocarbures, dit-elle. «Pour y parvenir, nous devons développer ces ressources afin de créer de la richesse, générer de la valeur ajoutée, créer des emplois et fournir les matières premières nécessaires à notre industrie. De la sorte, nous pourrions réduire la facture des importations qui pèse lourdement sur



Photo : Fouad S.

les finances publiques, tout en exportant le surplus, et générer ainsi des devises», relève la secrétaire d'Etat.

METTRE EN PLACE UNE CHAÎNE DE VALEUR INDUSTRIELLE

M^{me} Tafer rappelle les réformes entreprises dans le secteur des mines, citant la révision, de fond en comble, du cadre législatif, donnant ainsi naissance à une nouvelle loi sur les activités minières, adoptée en août 2025. «Le développement du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet se distingue comme étant la pierre angulaire de notre souveraineté. La décision historique prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'ordonner le lancement des opérations d'exploitation de ce minerai, après l'achèvement de la ligne ferroviaire reliant Gara Djebilet à Béchar et Tindouf, constitue un véritable tournant pour notre pays», souligne-t-elle.

M^{me} Tafer relève qu'il ne s'agit pas seulement d'extraire le minerai, mais de mettre en place toute une chaîne de valeur industrielle intégrée,

rappelant l'importance capitale de ce gisement recelant 3,5 milliards de tonnes de réserves de minerai de fer, soit le deuxième plus grand gisement inexploité au monde. Aujourd'hui, le plan directeur adopté par le secteur vise une transformation radicale : convertir nos ressources minières brutes en une industrie intégrée. «Cette stratégie nous conduira à l'autosuffisance immédiate pour nos complexes sidérurgiques, tels que celui d'El Hadjar à Annaba, Tosyali à Oran et Bellara à Jijel, et à occuper une place de leader en tant que fournisseur majeur de cette matière», mentionne-t-elle. Dans ce sillage, M^{me} Tafer explique que la stratégie du secteur repose sur la transformation locale, en convertissant ce minerai en produits commercialisables hautement rentables, citant, entre autres, les concentrés, les boulettes et les briquettes.

«À titre d'exemple, le coût de production d'une briquette, alternative idéale à la ferraille métallique, est estimé à 210 dollars la tonne, alors

que son prix sur le marché international dépasse les 350 dollars. Voilà la véritable souveraineté économique : la valeur ajoutée créée localement», relève la secrétaire d'Etat.

LA DÉPHOSPHORATION DU MINERAI, UN DÉFI RELEVÉ

La mise en œuvre de cette vision impliquera, développe-t-elle, un plan, déjà élaboré, de déphosphoration en deux phases. À court terme, un partenariat stratégique a été conclu pour la création d'une société stratégique: un projet conjoint entre la Société nationale du fer et de l'acier (Feraal), filiale du groupe Sonarem, et Tosyali Algérie, dans la région de Toumiat, à Béchar, rappelle-t-elle. «L'investissement relatif à cette phase est estimé à 800 millions de dollars pour la création d'un complexe d'une capacité de 4 millions de tonnes par an de concentré de fer», détaille-t-elle. Et pour accompagner ce projet colossal, le gouvernement a pensé à assoir une infrastructure vitale, à savoir la ligne ferroviaire Tindouf-Béchar, sur une longueur de

950 kilomètres, dédiée au transport lourd. «Les retombées de ce projet stratégique redessineront le paysage économique et social de notre pays. Le projet minier de Tindouf, lié aux nouvelles usines de traitement à Tindouf, Béchar et Naâma, représente la première étape concrète vers la réduction de notre facture d'importation et l'exportation du surplus. En substituant nos importations de boulettes de fer et de ferraille, et en développant nos exportations de produits manufacturés, ce plan générera des revenus en devises estimés à plusieurs milliards de dollars», souligne-t-elle. Toujours à propos de l'impact économique du complexe de Gara Djebilet et des industries associées, M^{me} Tafer estime que cette dynamique créera jusqu'à 24.000 emplois directs et indirects, transformant le grand Sud-Ouest en un pôle industriel majeur. Le secteur des Mines deviendra un véritable moteur de croissance du PIB, dit-elle. Cependant, un projet d'une telle envergure, qui s'étend sur des décennies, rencontrera inévitablement des défis. Il exigera une gouvernance exemplaire, des financements massifs et un développement technologique continu, où le Cnese est appelé à jouer un rôle crucial.

«Votre Conseil doit rester le gardien de cette vision stratégique, par vos analyses, vos recommandations et votre approche prospective. Vous devez nous aider à protéger cet acquis national, à anticiper les évolutions du marché mondial et à garantir une répartition équitable des bénéfices de ce projet entre nos régions et nos citoyens. Car Gara Djebilet n'est plus un mirage dans le désert. Il deviendra le cœur battant de la nouvelle sidérurgie algérienne : un acier avec lequel nous bâtirons la souveraineté des générations futures», conclut la secrétaire d'Etat chargée des Mines.

■ A. Mehdid

PROJET MINIER DE GARA DJEBILET

Anticiper le marché mondial et garantir une répartition équitable des bénéfices

Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) s'implique dans la stratégie de développement du projet minier de Gara Djebilet à travers son approche prospective et ses recommandations devant contribuer à anticiper les évolutions du marché mondial et à garantir une répartition équitable des bénéfices de ce projet stratégique entre les générations. C'est dans cette optique que le Cnese a organisé, hier à son siège, une conférence-débat traitant des différentes dimensions de ce projet, sous le thème «Gara Djebilet : du gisement minier à l'espace de développement durable». A ce titre, le président du Cnese, Mohamed Boukhari, met l'accent sur le caractère stratégique du projet d'exploitation du minerai de fer de Gara Djebilet et de la dynamique socioéconomique insufflée au sud-ouest du pays.

«Sous les orientations du président de la République, l'un des plus grands gisements de fer au monde a été relié au littoral méditerranéen par une infrastructure colossale : une voie ferrée de 950 kilomètres réalisée en un temps record. Cette infrastructure incarne une vision stratégique intégrée où extraction, transport, énergie, transformation industrielle et développement local s'articulent dans un ensemble cohérent», indique Boukhari. Le président du Cnese estime que ce projet stratégique vise à renforcer la souveraineté nationale, assurer la sécurité industrielle et contribuer à la diversifica-

tion de l'économie nationale. Ce qui consolidera notre compétitivité économique. «Nous sommes réunis aujourd'hui pour mettre en lumière les dimensions institutionnelles, stratégiques, économiques, sociales et environnementales de ce projet, à travers les interventions scientifiques et techniques d'éminents experts et chercheurs. Les bénéfices attendus incluent la création d'emplois locaux, le développement d'un tissu de microentreprises, tout en accélérant la transition énergétique, outre la décarbonation du transport», soutient-il.

Ainsi, les experts, poursuit-il, mettront également en exergue les perspectives futures et les points de vigilance nécessaires pour assurer une mise en œuvre optimale et durable de cette vision stratégique. Pour sa part, le professeur Malek Ould Hamou, consultant en génie minier, focalise son intervention sur le traitement du minerai, rappelant que le gisement de Gara Djebilet présente une teneur en fer de 56%. «La teneur du gisement de Gara Djebilet dépasse la teneur requise des gisements miniers à travers le monde, et varie entre 56 et 57%. Du point de vue technique, le projet est porteur», estime-t-il.

Quant à Zahra Bouras, enseignante en sciences économiques à l'Université Alger 3, elle est revenue sur l'efficacité économique du projet. Pour elle, le projet minier est un levier devant propulser le développement économique suivant une



Photo : Fouad S.

vision intégrée, axée sur la valorisation des ressources et une synchronisation entre les activités d'extraction, de transport et de transformation.

■ A. M.

TRAVAUX PUBLICS
Djellaoui préside
une réunion d'évaluation
des projets

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a, hier à Alger, tenu une réunion de coordination hebdomadaire consacrée au suivi et à l'évaluation du rythme de réalisation des projets du secteur à travers les différentes wilayas du pays, a indiqué un communiqué du

ministère. Le communiqué précise que cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques tenues par le ministre avec les cadres du secteur, a porté sur l'évaluation de l'état d'avancement des projets en cours ainsi que sur le suivi de la mise en œuvre des programmes arrêtés. Ont pris part à cette

rencontre des cadres centraux du ministère, ainsi que des représentants de plusieurs entreprises relevant du secteur, dont l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), Algérienne des Autoroutes et l'Entreprise Métro d'Alger, conclut la même source.

APN

L'ASSEMBLÉE POPULAIRE NATIONALE A ORGANISÉ HIER UNE SÉANCE PLÉNIÈRE DENSE. Les députés ont validé le projet de loi

organique relatif aux partis politiques, la loi modifiant l'organisation territoriale du pays, le rapport de la commission paritaire sur la

criminalisation de la colonisation française, celui relatif au code de la route et la loi de règlement budgétaire de 2023.

LOI ORGANIQUE SUR LES PARTIS POLITIQUES

Pour un cadre renouvelé



Les députés ont adopté le projet de loi organique relatif aux partis politiques, lequel ouvre, selon le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, une nouvelle ère pour la vie démocratique algérienne en offrant aux formations politiques un cadre plus organisé et transparent.

À cette occasion, le ministre a déclaré que l'adoption de ce texte constituera, sans nul doute, l'un des piliers solides permettant aux partis politiques d'exercer leurs activités dans un cadre plus efficace.

«Il leur permettra d'assumer leur rôle constitutionnel dans l'animation de la vie politique, l'encadrement et la mobilisation des citoyens, la formation des élites, la contribu-

tion à l'éducation sociale, le renforcement de la confiance dans l'action politique, la relance du militantisme partisan et la contribution effective à la consolidation du processus démocratique et à l'élévation de la pratique politique dans le pays» a-t-il affirmé, précisant que ce projet ouvre également une nouvelle ère d'action politique et d'engagement partisan avec l'ambition de voir renaître le militantisme selon des cadres fondés sur les règles d'une pratique politique saine et sur des bases démocratiques solides.

Il a rappelé que ce texte s'inscrit dans le cadre des réformes politiques économiques et sociales profondes engagées par le pays qui ont trouvé leur traduction dans la Constitution de 2020, laquelle a réorganisé le système des droits et libertés et élargi le champ des garan-

ties constitutionnelles accordées à l'exercice de l'activité politique. Parmi les avancées majeures figurent, a-t-il souligné, l'élargissement de la participation des jeunes et des femmes, la définition des conditions et procédures de création et d'agrément des partis politiques, la consécration des principes démocratiques ainsi que de l'alternance aux responsabilités en leur sein. Sur le plan de la gouvernance, Saïd Sayoud a insisté sur la transparence financière, précisant que ce projet mettra en place les mécanismes et moyens nécessaires pour réguler et assainir la pratique partisane et

la vie politique en instaurant des dispositifs de contrôle du financement des partis politiques afin de garantir la transparence la reddition de comptes et la gouvernance dans la gestion partisane.

Il a ajouté que le projet de texte législatif assure également la mise en place de toutes les conditions propices au fonctionnement normal des partis politiques et au renforcement de leur activité sur la scène politique nationale, ce qui en fera des forces actives et influentes, au sein de la société, présentes en permanence et non limitées aux seuls rendez-vous électoraux.

■ Karima Alloun

● LOI SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE

La décentralisation, un choix stratégique

La loi modifiant et complétant la loi n°84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays a été adoptée également par les députés, marquant ainsi un tournant décisif dans la consolidation de la décentralisation administrative et de la gestion locale. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé que l'approbation de ce texte en tant qu'instrument juridique constitue le pilier fondamental de la décentralisation administrative et de la gestion locale en application des décisions du président de la République prises lors du Conseil des ministres du 16 novembre 2025. Le ministre a déclaré que le projet de loi vient ainsi traduire ces engagements en règles juridiques contraignantes, redonnant à la région son statut d'espace effectif de développement, renforçant les prérogatives des collectivités locales dans un cadre de responsabilité de reddition de comptes et de gouvernance locale et consacrant le choix stratégique et irréversible de la décentralisation. Il a rappelé que la force de l'État découle de la force de ses composantes, les collectivités locales étant les premières structures vers lesquelles se tourne le citoyen et partenaires de l'État dans le développement. La réalisation d'un développement national global passe, d'après lui, nécessairement par une organisation territoriale efficace garantissant l'égalité des chances entre les citoyens, réduisant les disparités de développement entre les régions, rapprochant l'administration du citoyen et réalisant l'équité territoriale. Le ministre a conclu en affirmant que l'adoption de ce projet de loi n'est pas un événement passager, mais une étape nationale dans l'histoire de l'Algérie reflétant l'ampleur de la responsabilité incombant à l'État et à ses institutions pour réaliser le changement souhaité.

■ K. A.

● CODE DE LA ROUTE

Des dispositions adaptées aux enjeux de la sécurité routière

Le rapport de la commission paritaire relatif aux articles en divergence du projet de loi portant code de la route a été adopté également hier venant ainsi compléter l'arsenal législatif visant à renforcer la sécurité routière et à moderniser la gestion du trafic en Algérie. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a salué cette adoption, expliquant que ces articles ayant fait l'objet de réserves sont le fruit de discussions approfondies, d'observations objectives et d'une sincère volonté de la part des différents acteurs de réaliser un équilibre entre la dissuasion juridique, la justice et les droits des citoyens. Il a ajouté que ces dispositions ont été étudiées avec soin et en consultation avec les parties compétentes et les experts du domaine. Sayoud a ensuite affirmé que la version soumise à approbation place l'intérêt du citoyen et sa sécurité au premier rang, renforce la discipline routière et réduit les accidents, respecte les droits et libertés garantis par la Constitution et assure l'application juste et transparente de la loi. Il a poursuivi en soulignant que l'approbation de ces articles représente une étape importante vers l'achèvement du système juridique relatif à la sécurité routière, renforce la confiance du citoyen dans les institutions de l'État et consacre le principe de la responsabilité partagée dans la préservation de la sécurité routière. Le ministre a relevé qu'elle reflète également la volonté collective de construire une société qui respecte les règles et place la sécurité humaine au-dessus de toute considération.

■ K. A.

● LOI DE RÈGLEMENT BUDGÉTAIRE 2023

Consolider le contrôle a posteriori des finances publiques

La loi de règlement budgétaire de 2023 a été adoptée en clôture des travaux, actant ainsi la clôture comptable de l'exercice et consacrant l'application effective de la budgétisation par programmes, conformément à l'article 156 de la Constitution. Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a salué cette adoption et a souligné qu'il s'agit du premier texte élaboré permettant un contrôle a posteriori de l'exécution des finances publiques. La Commission des finances a souligné, dans son rapport complémentaire, l'importance de contrôler l'efficacité des dépenses publiques, d'évaluer le rendement des projets d'infrastructure et de mesurer l'impact de la numérisation sur la réduction des coûts administratifs. Elle a appelé à orienter la recherche scientifique vers les priorités stratégiques que sont la sécurité alimentaire hydrique et culturelle et à restructurer le soutien aux services universitaires. Elle a confirmé que la loi adoptée intègre les observations de la Cour des comptes et réaffirme la nécessité d'assurer un suivi continu des comptes spéciaux du Trésor pour améliorer la transparence et garantir la viabilité financière.

■ K. A.

LOI SUR LA CRIMINALISATION DE LA COLONISATION

Tacherift : «Un modèle aux peuples épris de justice»

Le rapport de la commission paritaire relatif aux articles en divergence du projet de loi criminalisant la colonisation française de l'Algérie a été adopté hier, marquant une étape décisive dans la protection juridique de la mémoire nationale.

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a affirmé, dans sa première intervention, que «nous nous reconstruisons aujourd'hui avec fierté et dignité dans cette enceinte législative historique pour assister à un moment où nous couronnons un effort national, sincère, et consacrons, à travers un texte de loi visant à criminaliser la colonisation française de l'Algérie, notre souveraineté législative». Il a estimé que cette initiative législative souveraine «reflète la profondeur de l'engagement envers le pacte des martyrs et la conscience des exigences de la mémoire nationale». Saluant le travail de la commission paritaire, le ministre a affirmé que sa contribution a eu un impact significatif sur l'amélioration de ce texte législatif tant dans sa forme que dans son fond pour en faire un édifice juridique aux dispositions solides à l'abri de toute interprétation abusive.

Tacherift a souligné que cette loi constitue une réponse légale et historique exprimée par ses représentants aux colonisateurs d'hier et à leurs suppôts qui ont commis, sur notre terre et contre notre peuple, toutes les abominations qui répugnent à la conscience humaine. Il a ajouté que ce sont des crimes de



toutes sortes perpétrés de sang-froid qui resteront une malédiction historique poursuivant les occupants. «Le droit à la mémoire ne tombe pas en prescription et si certains persistent dans le silence de leur conscience, l'Algérie victorieuse garantit la reconquête des droits par la fermeté de la législation et les opportunités offertes par l'État de droit» a-t-il insisté. Sur

la dimension internationale, le ministre a affirmé que cette loi dépasse par ses objectifs le cadre national pour devenir la pierre angulaire d'une nouvelle école juridique algérienne qui servira sans doute de modèle aux peuples assoiffés de justice en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Il a précisé qu'elle leur offre un modèle prêt à l'emploi, une arme juridique optimale pour briser les chaînes du silence colonial et reconquérir leurs droits, jetant ainsi les bases d'un ordre international qui ne tolère pas le déni des injustices historiques et préserve la dignité des peuples par la force du droit. En clôture de la séance, le ministre des Moudjahidine a mentionné que les contributions des parlementaires ont reflété, à juste titre, la maturité de la pratique parlementaire et la noblesse des causes autour desquelles la nation s'est rassemblée.

Le ministre a souligné que la loi adoptée exprime sincèrement la conscience de la nation algérienne et constitue l'écho des douleurs et des espoirs d'un peuple qui n'a jamais oublié les sacrifices de ses fils et de ses filles et confirme que les droits, quel que soit le temps qui passe, ne tombent pas en prescription. «C'est un message signifiant que l'Algérie victorieuse, tout en bâtissant son avenir prometteur à pas fermes, ne renonce ni à sa mémoire, ni à son histoire, ni aux sacrifices de ses nobles martyrs» a-t-il conclu.

■ K. A.

CONSTANTINE

Un nouveau souffle pour le réseau routier urbain

PLUSIEURS OPÉRATIONS d'aménagement et de réhabilitation du réseau routier ont été récemment entreprises à Constantine.

La plus récente intervention a eu lieu au niveau de la rue Larbi Ben M'hidi, plus communément appelée Trik Jdida. Au cours du week-end écoulé, des travaux de décapage de la chaussée y ont été engagés afin de restaurer cet axe urbain fortement dégradé. L'inclinaison de la chaussée compliquait considérablement la circulation automobile et exposait également les piétons à des risques non négligeables. Depuis plusieurs mois, les riverains multipliaient les appels auprès des autorités locales pour mettre un terme aux phénomènes de glissement observés sur cette portion de route, souvent attribués à des fuites d'eau souterraines.

L'initiative engagée a ainsi ravivé un certain espoir parmi les habitants qui espèrent voir les autorités y remédier. Dans le même élan, d'autres opérations de maintenance routière se poursuivent dans le secteur de Boudraâ Salah, au sein de la commune de Constantine. Les travaux engagés portent principalement sur la réparation et la consolidation des segments de

chaussée endommagés à travers l'ensemble du secteur. Ces interventions s'inscrivent dans un programme plus large visant à améliorer les conditions de mobilité urbaine et à garantir une circulation plus fluide, mené en coordination avec l'Établissement public en charge de l'entretien de la voirie, l'EVEPCO. Par ailleurs, les travaux de réhabilitation de la section dégradée de la route située à l'entrée du quartier Ben Chergui ont été récemment achevés. Les équipes techniques dépêchées sur le terrain ont procédé à une évaluation minutieuse de l'état de la chaussée, avant d'engager les opérations de sa remise en l'état, tout en poursuivant l'exécution du programme de maintenance destiné à traiter les différents points noirs du réseau routier local. Des initiatives similaires ont également été observées dans plusieurs quartiers de la wilaya. À titre d'exemple, l'aménagement d'une nouvelle voie d'accès à la circonscription administrative d'Ali Mendjeli progresse graduellement. Bien que les travaux de bitumage n'aient pas encore été finalisés, ce projet constitue déjà un apport appréciable pour les



usagers de la route. Cette liaison secondaire reliant l'autoroute Est-Ouest à Ali Mendjeli, à proximité de l'Université Salah-Boubnider, est attendue depuis longtemps par la population locale. Sa mise en service prochaine

devrait contribuer à atténuer les embouteillages persistants dans cette zone connue pour ses congestions quotidiennes et considérée comme l'un des axes les plus saturés de la région. Jadis simple piste rudimentaire,

cette route devrait prochainement se transformer en véritable bouffée d'oxygène pour les habitants et les automobilistes empruntant cet itinéraire stratégique.

■ S. Y.

CENTRE D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE CORSO (BOUMERDÈS)

Entre impératif environnemental et désagréments

Le centre d'enfouissement technique de classe II (CET) de Corso est une infrastructure de traitement de déchets, mis en service en 2014 pour accueillir les déchets ménagers et industriels non toxiques de la wilaya de Boumerdès. Cependant, si son rôle en matière de salubrité publique dans les deux wilayas n'est nullement remis en cause, son fonctionnement suscite une inquiétude parmi les habitants résidant à proximité confrontés au quotidien et depuis des années à des nuisances olfactives, autrement dit, des odeurs pestilentielles qui émanent de cet structure.

Qualifiant ces odeurs persistantes d'insupportables, ces riverains souffrent de l'air pollué. Aux abords du site, les témoignages des riverains convergent vers un même constat. Les odeurs émanant du CET de Corso deviennent particulièrement suffocantes en fin de journée lorsque les vents soufflent en direction des agglomérations telles que la ville de Boumerdès, Corso ou encore Boudouaou, et quand il fait chaud en été.

Pas loin de l'endroit où est implanté le CET, des habitations y sont construites, selon un résident, avant sa création en 2013

et sa mise en service en 2014. Abdelghani, père de famille de 50 ans, exprime sa peur de voir ses enfants souffrir de maladies respiratoires. «Le soir, l'odeur est tellement forte que nous sommes obligés de fermer les fenêtres. Juste avant l'iftar, en ce mois de Ramadhan, nous avons l'impression que notre soupe à l'odeur nauséabonde des déchets qui crament. Cela nous coupe l'appétit et les enfants sont tout le temps malades», déplore notre interlocuteur.

Hanane et sa famille habitent à la cité Qalailqa. Ils ont acheté un appartement pour s'y installer mais regrette leur décision. «Mon mari a choisi Boumerdès et j'étais contente de son choix. Mais aujourd'hui, nous cherchons à revendre notre logement parce qu'il n'est possible d'y vivre. L'air est irrespirable et toute la maison est comme imbibé de ces mauvaises odeurs», dit-elle, très affectée par cet environnement néfaste pour elle et sa petite famille.

Des inquiétudes sont de plus en plus exprimées par les riverains quant à la composition de cet air pollué et craignent pour leur santé. Troubles respiratoires, maux de tête, prolifération

d'insectes et de rongeurs, vecteurs de maladies infectieuses. «Nous ne savons pas ce que nous respirons. Les autorités doivent se pencher sur ce problème et trouver des solutions durables», lance Mourad, habitant de Corso.

Néanmoins, nos interlocuteurs et d'autres habitants de la région ne remettent pas en question l'implantation de ce CET. Par contre, ils demandent des solutions viables pour rendre leur cadre de vie agréable. Par exemple, ils sont pour réduire les quantités de déchets que traite le CET, créer un espace boisé autour du site en plantant des arbres et traiter davantage les lixivats ou jus des déchets. Aujourd'hui, ce sont les habitants des zones avoisinantes qui font les frais des dysfonctionnements du site. Odeurs persistantes, crainte pour la santé, dégradation du cadre de vie. Autant de signaux d'alerte qui interrogent sur l'efficacité réelle de la gestion du site.

En attendant la mise en place de solutions pour rendre efficace et non polluant le CET de Corso, les habitants espèrent voir la situation s'améliorer et respirer de l'air frais et sain.

■ Karima D.

KARIM OUAMANE, EXPERT EN ENVIRONNEMENT

«Une alternative aux décharges sauvages»

L'expert en environnement et en économie circulaire, Karim Ouamane, rappelle, dans cet entretien, que la création de CET était une réponse pour éradiquer les décharges publiques, notamment sauvages et anarchiques qui défiguraient l'environnement.

Entretien réalisé par
Karima Dehiles

Pouvez-vous nous donner une explication succincte du rôle et fonctions d'un CET ?

Le site est composé de plusieurs infrastructures qui entrent dans le traitement des déchets ménagers et industriels non toxiques. Il doit, d'abord, être protégé par une clôture pour empêcher les intrusions. Il y a aussi un système de pesage des flux de déchets parce qu'il existe une capacité de réception qui ne doit pas être dépassée. Enfin, nous avons les casiers qui servent à enfouir les déchets, qui sont au préalable triés par des ouvriers et qui passent par une

chaîne de tri ou un tapis roulant. Par exemple, le CET de Corso avait un seul casier lors de sa mise en service en 2014. Mais une fois cette fosse remplie, il est question de créer un autre deuxième casier en 2020 et un troisième aussi dont les travaux sont lancés en 2024.

Comment construire ces fosses ?

Il s'agit de creuser un casier hermétique, en procédant à des travaux d'isolement du sol par une couche d'argile et une autre en géomembrane, qui est un matériau géo-synthétique souple et imperméable pour protéger les sols des liquides toxiques résultant de la décomposition des déchets. Après l'enfouissement et l'entassement des déchets dans ces casiers à l'aide d'engins dédiés à cette tâche, une couche de terre végétale est ajoutée en dessus. La différence entre le CET et la décharge est que le CET est conçu pour confiner les déchets et protéger l'environnement autour. Il n'est pas évident de fermer ces installations mais au même temps, je comprends le désarroi des riverains du CET de Corso et il faut trouver



des solutions durables pour maintenir ce site opérationnel et éviter les désagréments.

Quelle est l'importance des CET dans la gestion des déchets ?

Le CET comme celui de Corso est un maillon sensible et central de la chaîne de gestion des déchets ménagers et industriels non toxiques en Algérie. Au terme de ces explications

simples et à la portée de tous pour comprendre l'utilité du CET et son fonctionnement, nous espérons avoir montré qu'il est bien plus qu'une simple solution d'élimination des déchets. Il s'agit d'une infrastructure complexe, située au carrefour de plusieurs enjeux majeurs. Les autorités devraient se rapprocher de la population pour leur expliquer l'utilité et le fonctionnement des CET à Corso ou ailleurs et réfléchir à améliorer la gestion de ces installations vitales pour la santé publique et l'environnement.

Leur importance consiste à offrir une alternative sûre et contrôlée aux décharges sauvages qui menacent notre santé. Grâce à l'isolement efficace des polluants et à la maîtrise des émissions liquides et gazeuses dont d'ailleurs le CET de Corso possède une station de traitement du lixivats.

À travers une gestion rationnelle des déchets et l'application ferme des opérations de tri, de collecte, de transport, l'un des plus grands défis posés par l'expansion urbaine, le CET peut jouer son rôle sans polluer l'air, le

sol et les cours d'eau. La gestion rigoureuse des CET, conforme à la réglementation en vigueur et fondée sur les meilleures pratiques d'ingénierie, est la solution réaliste et durable. Cette rigueur dans l'exploitation constitue une condition essentielle pour renforcer l'acceptabilité sociale de ces installations vitales.

Cela requiert de l'ingénierie, de la discipline, des investissements et une vision à long terme. Officiellement conçu comme une alternative aux décharges sauvages, le CET devrait garantir la protection de l'environnement et de la santé publique. Pourtant, lorsque les normes d'exploitation ne sont pas strictement respectées, ces installations peuvent elles-mêmes devenir une source de nuisances et de pollution comme c'est le cas à Corso et les villes environnantes.

Certes, le CET de Corso dispose d'équipements essentiels, notamment une station de traitement des lixivats. Mais il y a nécessité de mieux exploiter ces structures en effectuant des contrôles permanents et des investissements adaptés est possible.

■ K. D.

IRAN

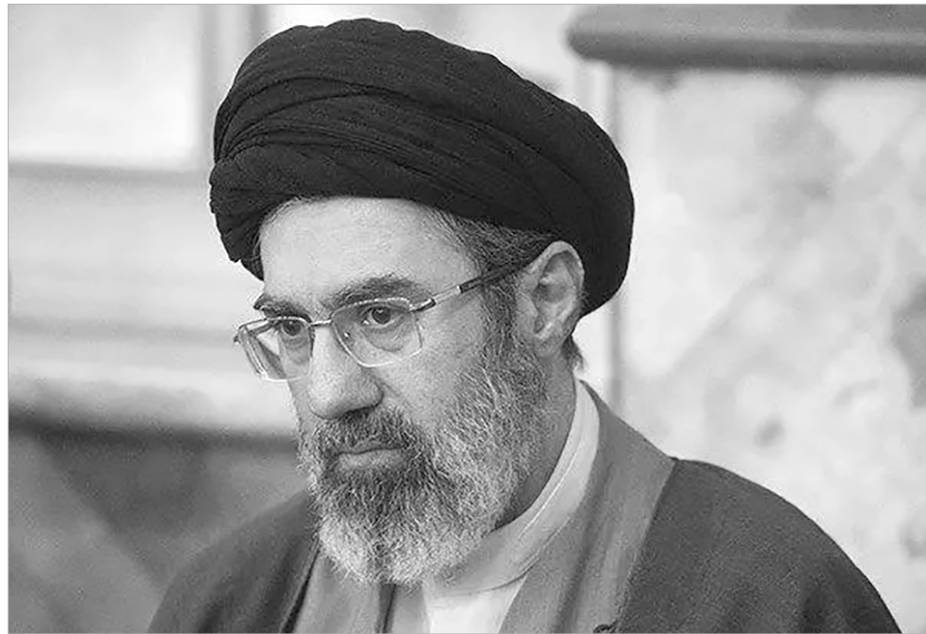
Mojtaba Khamenei, nouveau Guide suprême

MOJTABA KHAMENEI EST le nouveau Guide suprême de la Révolution iranienne, succédant à son père l'ayatollah Ali Khamenei, tué au premier jour de l'agression américano-sioniste.

Ce religieux de 56 ans a été choisi, dimanche dernier, par l'Assemblée des experts, collège de 88 membres appartenant au clergé chiite. «L'ayatollah Mojtaba Hosseini Khamenei (...) est nommé et présenté comme troisième guide du système sacré de la République islamique d'Iran, sur la base d'un vote décisif des membres respectés de l'Assemblée des experts», a annoncé l'instance dans un communiqué relayé par les médias iraniens.

Les Gardiens de la Révolution ainsi que l'armée et la police iraniennes ont immédiatement prêté allégeance au nouveau Guide suprême.

En Irak, des factions chiites ont salué, hier, la nomination d'un nouveau guide suprême en Iran, y voyant un symbole de continuité pour la République islamique, ont rapporté des médias, citant un communiqué signé par le groupe AssaibAhl al-Haq, les Brigades du Hezbollah et Ammar al-Hakim, influent leader religieux chiite et figure de médiation au sein de la classe politique irakienne. Les rebelles Houthis au Yémen ont, pour leur part, salué la désignation de Mojtaba Khamenei comme nouveau guide suprême en Iran. «Le choix de Mojtaba Khamenei à ce stade critique et sensible de l'histoire de la nation représente une nouvelle victoire pour la Révolution islamique et un coup dur



pour les ennemis de la République islamique et les ennemis de la nation», ont-ils écrit sur leur chaîne Telegram. Du côté américain, le président Donald Trump a prévenu, dimanche

dernier, que le nouveau guide suprême iranien «ne tiendra pas longtemps» sans son aval, et ce avant même que le nom de Mojtaba Khamenei ne soit dévoilé. Le locataire de la Maison-

Blanche revendiquait un droit de regard sur la désignation d'un nouveau dirigeant iranien. Le président russe, Vladimir Poutine, a assuré, hier, le nouveau guide iranien de son «soutien indéfectible». «Je tiens à réaffirmer notre soutien indéfectible à Téhéran et notre solidarité avec nos amis iraniens», a écrit le chef du Kremlin dans un message adressé à Mojtaba Khamenei, affirmant que «la Russie a été et restera un partenaire fiable» de l'Iran.

La Chine s'est dite opposée à toute action étrangère qui viserait le nouveau Guide suprême iranien. Pékin «s'oppose à toute ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays, sous quelque prétexte que ce soit, et la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriales de l'Iran doivent être respectées», a déclaré, hier, un porte-parole des Affaires étrangères chinoises, Guo Jiakun, interrogé sur des menaces américaines et sionistes. Il a présenté la nomination de Mojtaba Khamenei comme une affaire intérieure iranienne. «Nous avons pris connaissance des informations à ce sujet. Il s'agit d'une décision prise par la partie iranienne, conformément à sa Constitution», a-t-il dit. «La Chine appelle (les parties) à cesser immédiatement les opérations militaires, à reprendre le dialogue et les négociations dès que possible et à éviter toute nouvelle escalade des tensions», a insisté le porte-parole chinois.

■ Synthèse Samira C.

LIBAN

L'entité sioniste a utilisé du phosphore blanc sur des zones peuplées

L'entité sioniste a utilisé du phosphore blanc sur des zones résidentielles peuplées dans son agression contre le sud du Liban, a affirmé, hier, l'organisation Human Rights Watch (HRW). L'armée sioniste «a illégalement utilisé des munitions au phosphore blanc tirées à l'artillerie au-dessus d'habitations, le 3 mars 2026, dans la localité de Yohmor, dans le sud du Liban», écrit l'ONG dans un communiqué. HRW dit avoir «vérifié et géo-localisé sept images montrant des munitions au phosphore blanc» qui ont explosé «au-dessus d'une zone résidentielle» et des agents de la Défense civile intervenant pour éteindre un incendie touchant des maisons «qui a probablement été causé par des morceaux de feutre imprégnés de phosphore blanc». Dimanche dernier, l'Agence nationale d'information du Liban (Ani) a accusé l'entité sioniste d'avoir «ciblé Tal Nahas et Khiam (Sud) avec des tirs d'artillerie et des bombardements au phosphore».

Cette substance, qui s'enflamme au contact de l'oxygène, peut être utilisée comme arme incendiaire et provoquer des incendies, de graves brûlures, des lésions respiratoires, des défaillances d'organes et même la mort. «L'utilisation illégale de phosphore blanc par l'armée (de l'occupant sioniste) sur des zones résidentielles est extrêmement alarmante et aura de graves conséquences pour les civils», a déclaré Ramzi Kaiss, chercheur à Human Rights Watch, cité dans le communiqué. L'entité sioniste doit «immédiatement arrêter cette pratique et les Etats qui fournissent des armes, y compris des munitions au phosphore blanc, devraient suspendre immédiatement l'aide militaire et les ventes d'armes» à cette entité, a-t-il ajouté. Les autorités



libanaises et HRW ont déjà accusé par le passé l'entité sioniste d'avoir brûlé des régions boisées et des terres agricoles dans le sud en les bombardant au phosphore blanc. Ces précédents, notamment en 2023 et 2024 dans des zones du sud du pays, «ont mis les civils en grave danger et contribué au déplacement de civils», selon HRW. Nouvelles frappes sur la banlieue sud de Beyrouth. L'entité sioniste pilonne sans relâche le Liban depuis le 2 mars, trois jours après le lancement d'une agression américano-sioniste contre l'Iran, proche du Hezbollah. Près de 400 personnes ont été tuées depuis. Hier, l'aviation sioniste a mené

de nouvelles frappes sur la banlieue sud de Beyrouth. D'épaisses colonnes de fumée s'élèvent de la banlieue sud, selon des médias. Au moins trois frappes ont visé la banlieue sud, selon l'Ani.

Par ailleurs, de violents combats ont fait rage dans la nuit de dimanche à lundi dernier dans l'est du Liban, près de la frontière syrienne, où le mouvement chiite Hezbollah a dit affronter des troupes sionistes arrivées par hélicoptère.

Selon l'agence de presse Ani, ces «féroces combats» ont lieu près du village de Nabi Chit, déjà ciblé dans la nuit de vendredi à samedi derniers par des commandos sionistes. Plus d'un demi-million de personnes ont été déplacées par les frappes de l'armée sioniste sur le Liban, selon un bilan des autorités libanaises communiqué dimanche dernier. «Au total, 517.000 déplacés ont été recensés dont plus de 117.000 hébergés dans des centres d'accueil», a déclaré le ministre des Affaires sociales, Haneen Sayed, lors d'une conférence de presse. Le ministre de la Santé, Rakan Nassereddine, a annoncé qu'au moins 394 personnes sont tombées en martyrs, dont 83 enfants et 42 femmes, suite aux frappes sionistes continues sur le Liban.

En dépit de l'accord de cessez-le-feu en vigueur depuis fin novembre 2024, l'armée sioniste poursuit ses agressions contre le Liban, faisant des centaines de martyrs et de blessés. Le cessez-le-feu stipulait que les forces sionistes devaient retirer leurs forces du Sud-Liban. Or, l'armée sioniste maintient cinq avant-postes sur le territoire libanais, en violation de l'accord de cessation des hostilités.

■ R. I.

SOMALIE

Le président Hassan Sheikh signe la nouvelle Constitution



L'e président de la Somalie, Hassan Sheikh Mohamud, a officiellement signé la nouvelle Constitution du pays, après son approbation par les deux chambres du Parlement, a rapporté, hier, l'agence de presse somalienne Sona. S'adressant aux médias lors de la cérémonie de signature, M. Sheikh a souligné que le gouvernement allait désormais commencer à mettre en œuvre la nouvelle Constitution qui servira de base au renforcement des institutions gouvernementales, à la sauvegarde des droits des citoyens et à la promotion du système démocratique du pays. «Ce jour marque la

conclusion du long processus de révision de la Constitution fédérale de la Somalie qui était provisoire depuis un certain temps et a été récemment ratifiée par le Parlement fédéral. Sa mise en œuvre commence aujourd'hui», a déclaré le président somalien. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du président de la Chambre du peuple, Cheikh Dam Mohamed Nur, du président de la Chambre haute, le sénateur Abdi Hashi Abdullahi, et des présidents des commissions de révision constitutionnelle.

PALESTINE

La Jordanie condamne les agressions des colons

L'e ministère jordanien des Affaires étrangères et Les Expatriés a condamné les agressions terroristes continues des colons sionistes contre les Palestiniens, la dernière étant l'attaque contre le village d'Abu Falah, au nord-est de Ramallah, en Cisjordanie occupée, qui a fait trois martyrs et plusieurs blessés palestiniens. Le porte-parole officiel du ministère jordanien, Fouad Al-Majali, a affirmé «le rejet catégorique du Royaume et sa condamnation de ces agressions ainsi que de l'escalade du terrorisme des colons contre le peuple palestinien», y voyant «une intensification du ciblage systématique des civils palestiniens dans le contexte des mesures sionistes dangereuses en Cisjordanie occupée».

Le même responsable a appelé la communauté internationale «à assumer ses responsabilités juridiques et morales» et à contraindre l'entité sioniste à «mettre fin à cette dangereuse escalade et aux attaques des colons». Il a également insisté sur «la nécessité de répondre aux droits légitimes du peuple palestinien à établir son Etat indépendant et souverain sur les



frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods pour capitale, comme unique voie pour parvenir à une paix juste et globale garantissant la sécurité et la stabilité dans la région».

Iftar : 18h54

20

Imsak : 5h29

Ramadhan Kareem

Chronique

LA SPIRITUALITÉ DE L'ISLAM PEUT-ELLE PROFITER AUX NON-MUSULMANS ?

Par Yacine Benabid*

À voir la dimension universelle de l'Islam, on ne peut s'empêcher de se demander si sa spiritualité, souvent perçue comme exclusive à ses adeptes, pourrait en réalité transcender les frontières religieuses et offrir des bienfaits à ceux qui ne professent pas cette foi. L'Islam, révélé au VII^e siècle en Arabie, se présente non seulement comme une religion monothéiste, mais aussi comme un chemin de vie holistique, englobant des pratiques spirituelles qui visent l'harmonie entre l'individu, la société et le divin. Cette universalité est ancrée dans le Coran lui-même, qui s'adresse à l'humanité entière :

﴿ يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنَّا خَلَقْنَاكُمْ مِنْ ذَكَرٍ وَأُنْثَىٰ وَجَعَلْنَاكُمْ شُعْرًا وَقَلَابَ لَسَانًا ﴿١﴾ وَإِنْ أَنْتُمْ إِلَّا عِنْدَ اللَّهِ بَوَّابُونَ ﴿٢﴾ ﴾

« Ô gens ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous entre-connaissiez. » (Sourate 49:13). Ainsi, au-delà des rituels obligatoires pour les musulmans, comme la prière (salat) ou le jeûne (sawm), l'essence spirituelle de l'Islam – la recherche de paix intérieure, la compassion et la contemplation – pourrait-elle enrichir la vie des non-musulmans ?

Pour explorer cette question, considérons d'abord les pratiques méditatives inhérentes à l'Islam. La salat, par exemple, est une forme de méditation rythmée par des prosternations et des invocations, favorisant la réduction du stress. Des études modernes en psychologie, comme celles menées par des chercheurs en neurosciences, montrent que des pratiques similaires, inspirées de traditions orientales ou islamiques, améliorent la santé mentale en activant des zones cérébrales liées à la sérénité. Un non-musulman pourrait adopter une version séculaire de cette méditation, en se concentrant sur la respiration et la gratitude, sans adhérer à la doctrine théologique. De même, le dhikr – la répétition de noms divins – ressemble à des mantras utilisés dans le yoga ou la méditation transcendantale, aidant à cultiver une présence attentive au moment présent. Des figures comme



le philosophe occidental Alan Watts ont d'ailleurs exploré comment des éléments spirituels orientaux, y compris islamiques, peuvent inspirer une quête personnelle de sens sans conversion. Ensuite, la spiritualité islamique met l'accent sur l'éthique et la compassion, des valeurs universelles qui transcendent les croyances. Le concept de zakat, l'aumône purificatrice, encourage la générosité et la solidarité sociale. Pour un non-musulman, intégrer cette idée pourrait signifier pratiquer la charité régulière, ce qui, selon des recherches en économie comportementale, renforce le sentiment de bien-être et réduit l'égoïsme. L'Islam enseigne aussi le Tawhîd, l'unité divine, qui invite à voir l'interconnexion de tout l'univers. Cette perspective pourrait profiter à des écologistes ou des humanistes séculiers, en promouvant une éthique environnementale où l'humain est gardien de la création. Des penseurs comme Fritjof Capra, dans son ouvrage « Le Tao de la physique », ont relié des idées spirituelles islamiques à la science moderne, montrant comment la contemplation de l'unité peut inspirer une vision holistique du monde, utile pour aborder des crises globales comme le changement climatique. Par ailleurs, la spiritualité soufie, branche mystique de l'Islam, offre un

trésor d'enseignements accessibles à tous. Les écrits de Rumi, poète soufi du XIII^e siècle, célèbrent l'amour divin comme une force unificatrice, indépendante des dogmes. Ses poèmes, traduits dans le monde entier, ont influencé des non-musulmans comme le psychologue Carl Jung, qui y voyait des archétypes universels de l'âme humaine. Pratiquer le samâ' (écoute musicale spirituelle) ou la méditation soufie pourrait aider quiconque à explorer son intériorité, favorisant l'empathie et la résilience émotionnelle. Dans un monde sécularisé, où l'anxiété et le matérialisme dominant, ces outils spirituels islamiques pourraient combler un vide existentiel sans exiger une affiliation religieuse. Cependant, il convient de nuancer : adopter des éléments spirituels islamiques sans contexte culturel risque la superficialité ou l'appropriation culturelle. Les non-musulmans doivent approcher ces pratiques avec respect, en évitant de les diluer en simples techniques de bien-être. De plus, certaines interprétations rigoristes de l'Islam pourraient rejeter une telle universalisation, insistant sur la soumission exclusive à Allah. En conclusion, la spiritualité de l'Islam, avec sa profondeur contemplative et éthique, peut effectivement profiter aux non-musulmans en offrant des outils pour une vie plus épanouie et connectée. Elle invite à une réflexion sur l'humanité partagée, prouvant que les sagesse spirituelles ne sont pas confinées à une seule foi. Dans une ère de divisions, embrasser cette universalité pourrait favoriser un dialogue interspirituel enrichissant pour tous.

■ Y. B.

* Docteur en langues, littératures et sociétés du monde
Diplômé des Universités algérienne (Sétif) et française (Inalco/ Sorbonne 3),
vice-doyen de la faculté des lettres et des langues de l'Université de Sétif/ Algérie
Écrivain, poète et traducteur



Iftar : 18h54

Imsak : 5h29

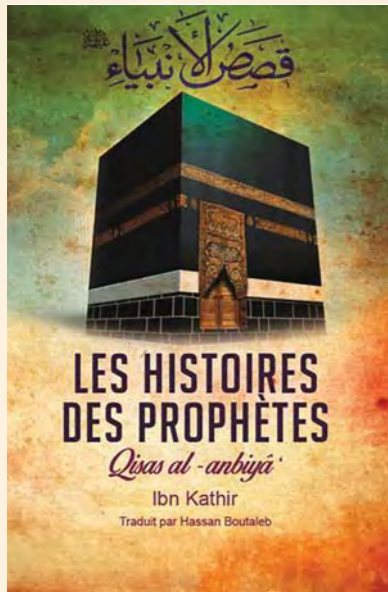
Ramadhan Kareem

✿ **Récits**

Dhulkifl (que la paix soit sur lui)

Un modèle de patience et justice

DHULKIFL EST UN PROPHÈTE MENTIONNÉ DANS LE CORAN À DEUX REPRISES (Sourate Al-Anbiya, 21:85 et Sourate Sad, 38:48), décrit comme un homme patient, juste et dévoué à Dieu.



Bien que peu de détails sur sa vie soient donnés dans le texte sacré, les exégètes musulmans ont longuement médité sur son rôle et ses qualités. Selon Ibn Kathir, Dhulkifl est un prophète qui a su maintenir la droiture dans des temps difficiles, restant ferme dans sa mission malgré les épreuves et l'indifférence de son peuple. Il serait, selon certains hadiths et récits historiques, un successeur de prophètes antérieurs ayant vécu après Ayyub, chargé de guider son peuple vers la justice sociale et la fidélité à Dieu. Pour Al-Qurtubi, le nom Dhulkifl signifie littéralement «celui qui détient une double responsabilité» ou «celui qui se montre fidèle à ses engagements», ce qui reflète son rôle exemplaire dans la transmission du message divin. Son peuple, confronté à l'injustice et à la corruption, a été invité par Dhulkifl à suivre le droit chemin et à respecter les lois divines. Les érudits comme Al-Tabari soulignent que la référence à Dhulkifl dans le Coran illustre le principe fondamental de l'Islam selon lequel la persévérance dans l'obéissance à Dieu prime sur la reconnaissance des hommes, et que la récompense divine est accordée à ceux qui restent constants dans la foi et la justice. La tradition islamique associe Dhulkifl à l'idée de patience face à l'adversité. Ibn 'Abbas et d'autres mufassirin interprètent ses qualités comme un modèle pour les croyants : garder la foi, être juste, et ne jamais faiblir devant les épreuves. Dans le contexte coranique, Dhulkifl incarne la continuité des missions prophétiques, rappelant que chaque communauté reçoit un message pour guider ses membres vers la droiture. Sa mention brève mais significative dans le Coran nous enseigne que la valeur d'un prophète ne se mesure pas à la longueur de son récit, mais à la constance et à la droiture de son engagement envers Dieu. Ainsi, Dhulkifl demeure une figure de patience et de fidélité, inspirant les musulmans à la persévérance morale et spirituelle, tout en soulignant que la justice et la foi sont inséparables dans la vie d'un croyant, selon les enseignements des grands érudits musulmans.

■ Amine Goutali

✿ **Paroles de jeûneur**

Le quotidien d'une déléguée médicale

Déléguée médicale depuis plusieurs années, elle sillonne la Kabylie avec une constance qui force le respect. Célibataire, financièrement indépendante, installée à Tizi Ouzou, elle assure la couverture de plusieurs wilayas, notamment Bejaïa, où elle loue un petit appartement pour alléger un quotidien rythmé par les kilomètres, les rendez-vous et les impératifs du terrain. Durant le Ramadhan, son agenda reste chargé. Mais comme à chaque année, elle trouve sa propre manière d'habiter ce temps à part. «Le Ramadhan, pour moi, n'a jamais été un mois de rupture avec le travail, mais de

réajustements», confie-t-elle. Les journées commencent tôt, parfois avant l'aube, entre le s'hour pris rapidement et les derniers préparatifs avant de prendre la route. Cabinets médicaux, pharmacies, hôpitaux, les visites s'enchaînent, avec la même exigence professionnelle. «Je jeûne sur la route, souvent seule, mais jamais dans la précipitation intérieure. C'est un effort physique, bien sûr, mais surtout un exercice de discipline et de patience.» Son regard sur le Ramadhan a évolué avec le temps. Elle se souvient d'un mois autrefois vécu dans un cadre familial plus présent, où les soirées s'étiraient autour de grandes tablées bien garnies. «Avant, le Ramadhan était plus collectif, plus bruyant aussi. Aujourd'hui, il est plus intime. Le rythme de vie a changé, le travail prend

plus de place, mais le sens reste le même. Peut-être même plus profond, parce qu'on doit aller le chercher au milieu du tumulte.» À Bejaïa, dans son petit appartement loué à l'année, les soirées de rupture du jeûne sont souvent simples et sobres. Pas de plats élaborés ni de longues heures en cuisine. «Je privilégie une cuisine saine et légère, surtout pendant le Ramadhan. Une chorba maison, parfois une soupe de légumes, du poisson grillé ou du poulet au four, des salades fraîches. J'évite le trop gras et le trop sucré, parce que le lendemain, il faut reprendre la route.» Les doucours traditionnelles ne sont pas bannies, mais consommées avec modération, souvent partagées lorsqu'elle est de passage chez des proches ou des collègues. Son planning, qu'elle qualifie d'«hyper chargé», l'oblige à

une organisation quasi militaire. Les courses sont planifiées, les repas parfois préparés à l'avance, et le repos devient une priorité stratégique. «Le Ramadhan m'a appris à mieux écouter mon corps, à ralentir quand il le faut, même si le travail continue.» Les soirées se terminent souvent par un moment de calme, lecture ou prière, loin des écrans et du bruit. Malgré la fatigue, elle ne cache pas son attachement profond à ce mois. «C'est un temps qui remet les choses à leur juste place. Même quand je suis seule, même sur la route, je ressens cette atmosphère particulière, cette solidarité invisible entre les gens.» Pour elle, Ramadhan reste un repère, un mois qui oblige à faire le point, à se

recentrer, sans jamais renoncer à ses responsabilités professionnelles. Entre Tizi Ouzou et Bejaïa, entre rendez-vous médicaux et moments de recueillement, cette déléguée médicale incarne une réalité de plus en plus répandue. Celle de femmes actives, autonomes, qui vivent le Ramadhan non pas en marge de leur vie professionnelle, mais au cœur même de celle-ci, avec lucidité, équilibre et une foi discrète, profondément ancrée dans le quotidien.

■ Samira Sidhoum



le sens du mot

C'est l'un des piliers de l'Islam. Si le musulman la verse, sa religion est complète et parfaite, ce qui est certes un objectif important pour chaque musulman croyant cherchant à parfaire sa religion. Elle prouve la foi sincère de celui qui la verse. En effet, l'argent est chéri par l'homme et il ne sacrifie ce qu'il aime que pour quelque chose d'au moins aussi aimé. C'est pourquoi, elle est appelée sadaka (aumône), car elle traduit la sincérité (sidq) de celui qui l'accorde par recherche de l'agrément d'Allah, le Très-Haut. Elle purifie les mœurs de celui qui la verse, la préserve de toute avarice et l'élève au rang des gens généreux. En effet, si l'être humain s'habitue au don, et qu'il fait don de son

La zakât

savoir, de son argent et de son prestige, cette tendance à donner deviendra une qualité si dominante qu'il se sentira gêné le jour où il ne fera pas de don. Il en est de même concernant le pêcheur habitué à la pêche : s'il n'y va pas un jour, il se sent mal à l'aise. Celui qui s'habitue également à donner, se sent déprimé s'il laisse passer un jour sans donner de ses biens, sans faire profiter autrui de son prestige ou de ses bienfaits.

■ Rym H.

✿ **Face à nous**

KELTOUM DEFFOUS, POÉTESSE

«Un temps de silence, de mémoire et de création»

Poétesse et romancière algérienne d'expression française, originaire de la région de Mila, Keltoum Deffous est une voix engagée de la littérature algérienne, récompensée par plusieurs prix internationaux et auteure de nombreux recueils où se croisent mémoire, résistance et condition féminine.

Entretien réalisé par Amine Goutali



encourage la piété, la patience et la gratitude.

En tant que poétesse, comment ce temps de retrait, de silence et de ralentissement qu'est le mois sacré de Ramadhan influence-t-il votre regard sur le monde et votre rapport à la création ?

Tout d'abord, je voudrais souligner un bon Ramadhan à tous les musulmans. Que ce mois sacré du jeûne soit un mois de baraka, de partage et de discipline spirituelle. Le Ramadhan, ce mois sacré, l'un des cinq piliers de l'Islam, est un acte d'adoration prescrit pour éduquer l'âme, purifier l'esprit et se rapprocher de Dieu. C'est une dévotion où la rétribution est directement accordée par Dieu. C'est aussi une épreuve pour notre patience et notre maîtrise de soi.

Le retrait, le silence, le rythme de travail adapté et toute l'ambiance qui règne durant ce mois sacré influencent mon regard sur le monde et, par conséquent, sur la création. Pendant le Ramadhan, je restructure mon quotidien autour de la spiritualité, de la discipline personnelle et du partage familial. Cela renforce les liens sociaux et

Est-ce un moment où les récits, les images ou les émotions enfouies refont surface dans votre travail littéraire, et si oui, de quelle manière ?

Le Ramadhan n'est pas qu'une simple abstinence, c'est un mois de connexion avec Dieu, de méditation sur le Coran et de solidarité. C'est aussi pour moi un temps profondément émouvant qui me ramène au pays de mon enfance, au fin fond de l'Algérie. On ne guérit jamais de la nostalgie de ses premiers souvenirs, surtout de son premier jeûne.

Je me rappelle les collines près du barrage de Béni Haroun, à Mila, où je suis née. Il n'y avait ni électricité ni routes goudronnées. On rompait le jeûne à la lumière des flambeaux, guidés par un feu allumé sur la montagne. La radio, rare, appartenait au chef de famille pour an-

noncer l'heure du frou. Nous étions de condition modeste mais heureux, réunis autour d'un repas partagé dans une ambiance chaleureuse.

Aujourd'hui, tout a changé, mais la poésie demeure une manière de libérer les émotions enfouies et de combler les silences de la mémoire. Mes veillées de Ramadhan, après les Tarawih ou à l'aube après le Fajr, sont consacrées à l'écriture et au dessin. Je travaille actuellement sur mon roman Hadria, en cours de finalisation.

Comment traduisez-vous, par l'écriture, cette tension entre le manque et la plénitude, entre l'ombre et la lumière ?

Cette tension est le moteur même de la création littéraire. L'écrire exige de dépasser la simple description pour l'inscrire dans la structure du texte. Pour le manque, j'emploie des phrases hachées, des ellipses, une économie de mots qui évoque le silence et l'absence. Les phrases courtes et presque sèches laissent deviner le creux. Pour la plénitude, je privilégie une syntaxe lyrique, des phrases longues et accumulatives, des métaphores luxuriantes qui donnent au lecteur une sensation d'abondance.

Le clair-obscur — cette frontière entre ombre et lumière — est l'espace le plus fécond. Écrire cette tension, ce n'est pas choisir l'un ou l'autre, c'est habiter le passage. En littérature, ce qui n'est pas écrit compte autant que ce qui l'est. Mes plus beaux poèmes sont ceux que je n'ai pas écrits. L'ombre se loge dans les non-dits. La lumière naît lorsque l'image poétique se suspend. L'oxygène reste l'outil roi pour maintenir ensemble deux idées opposées, comme une «clair s'obscur» ou un «vide saturé».

■ A. G.

✿ **Éclairage médical**

Le jeûne et le cancer

Ontend souvent parler, sur les réseaux sociaux, de certains cas de personnes atteintes de cancer qui auraient guéri grâce au jeûne. Mais si des études scientifiques ont démontré que le jeûne peut avoir un impact positif chez les cancéreux, rien ne prouve encore qu'il contribue à leur guérison. Des études menées par des scientifiques indiquent, en effet, que le jeûne peut atténuer le développement des cellules cancéreuses et renforcer l'efficacité des traitements sans apporter, pour autant, des preuves cliniques. Des études expérimentales menées sur des animaux ont montré que le jeûne à court terme pouvait augmenter la sensibilité des cellules cancéreuses aux traitements tout en se constituant comme rempart pour les cellules saines contre les effets toxiques. Quant aux essais cliniques effectués sur l'humain, ils démontrent que le jeûne réduit la fatigue, la faiblesse et les nausées causées par la chimiothérapie, diminuant ainsi la toxicité des traitements anticancéreux et favorisant la stabilisation de la maladie, voire une rémission partielle. Le médecin généraliste, le D^r Fathi Benachenou, indique à ce propos que le jeûne

pourrait être, en effet, bénéfique pour les cancéreux. «Comme le jeûne réduit l'inflammation, il réduit aussi celle des cellules cancéreuses. Une cellule cancéreuse, c'est une inflammation. Seulement, nous ne pouvons pas l'affirmer à 100%. Il faut des études poussées pour le montrer en passant par l'étiologie du cancer. Les essais cliniques doivent être élargis, touchant un nombre important de cancéreux pour pouvoir savoir avec certitude si le jeûne participe réellement à la guérison du cancer», rapporte-t-il. Il met en garde, dans ce contexte, les personnes atteintes de cancer qui jeûnent, pensant guérir ainsi de cette maladie, sans suivre les recommandations de leurs médecins traitants. «Il est important de suivre les recommandations des oncologues au lieu de suivre les effets d'annonces sur les réseaux sociaux. La maladie du cancer stipe des médicaments lourds dont les malades ne peuvent se passer et qu'ils ne peuvent pas prendre s'ils jeûnent. Toutes les maladies répondent, en matière de guérison, à des critères objectifs calculables à prendre absolument en ligne de compte», conclut-il.

■ F. B.

Elle rend l'homme allègre, car celui qui fait don d'une chose, surtout l'argent, éprouve de la joie. Ce sentiment est effectivement constaté par expérience, à condition que le don soit fait par générosité et volontairement, et non avec attachement au bien versé. Ce don fait de l'homme un croyant complet : «Aucun de vous n'aura vraiment la foi avant de désirer pour son frère ce qu'il désire pour lui-même.» (Mousslim)

La zakât est l'une des raisons de l'accès au Paradis.

■ Rym H.

✿ **Hadith**

«La recherche du savoir est une obligation pour chaque musulman»

(rapporté par Ibn Majah)

Le Prophète Mohamed (paix et bénédictions sur lui) a dit : «La recherche du savoir est une obligation pour chaque musulman (rapporté par Ibn Majah).» Ce hadith affirme que l'acquisition de la science n'est pas seulement recommandée, mais constitue un devoir individuel pour tout croyant. La science englobe la connaissance religieuse, morale et pratique, permettant de mieux comprendre la foi et d'agir avec discernement dans la vie quotidienne. Selon l'exégète Al-Qurtubi, ce hadith montre que la science est un moyen d'atteindre la piété et de s'éloigner de l'ignorance, qui conduit souvent à l'égarement. Ibn Kathir souligne que la recherche du savoir rapproche l'homme d'Allah, car chaque connaissance acquise guide l'âme et renforce le jugement moral. Al-Ghazali, quant à lui, rappelle que la science purifie l'âme et fortifie l'esprit, tout en donnant les outils pour conseiller et corriger la société avec justice et sagesse. Ce hadith souligne aussi la dimension sociale de la science. L'acquisition et la transmission du savoir permettent de construire une communauté éclairée et solidaire. Enseigner ce que l'on apprend devient un acte d'adoration, car il profite à autrui et renforce la foi collective. Chaque pas dans l'apprentissage est donc un pas vers la lumière divine, comme l'explique l'imam Al-Nawawi, qui insiste sur le fait que la connaissance authentique rapproche l'individu de la guidance d'Allah et de la rectitude. Ainsi, la science n'est pas seulement un outil pratique, mais une véritable lumière spirituelle. Ce hadith invite les musulmans à ne jamais cesser d'apprendre, à respecter les enseignements et à considérer chaque savoir acquis comme un investissement pour la vie présente et l'au-delà, guidant le croyant vers la piété, la justice et le bien-être collectif.

■ A. G.

✿ **Patrimoine culinaire**

Bouzelouf aux légumes

Le bouzelouf aux légumes est un plat traditionnel algérien très apprécié pour sa richesse en saveurs et son côté réconfortant. Il s'agit d'un ragout à base de tripes tendres, cuisinées longuement pour obtenir une texture fondante, mêlées à des légumes variés qui apportent couleur et douceur à la préparation. Pour réaliser ce plat, il faut des tripes fraîches et bien nettoyées, généralement d'agneau ou de mouton, que l'on découpe en morceaux de taille moyenne. Les légumes essentiels comprennent des carottes, des pommes de terre, des courgettes et des poivrons, auxquels on peut ajouter des tomates fraîches ou en purée pour enrichir le goût. L'assaisonnement joue un rôle central et se compose d'ail, d'oignon, de coriandre fraîche ou sèche, de paprika, de cumin, de sel et de poivre. Certains ajoutent un peu de harissa ou de piment selon leur goût pour relever légèrement le plat. La préparation commence par faire revenir l'oignon et l'ail finement hachés dans de l'huile d'olive jusqu'à ce qu'ils deviennent translucides, puis on y incorpore les morceaux de tripes que l'on fait saisir doucement pour leur donner une légère coloration. Ensuite, on ajoute les tomates et les épicées, en mélangeant bien pour que la saveur se développe. On couvre le tout d'eau chaude et l'on laisse mijoter à feu doux pendant au moins deux heures, le temps que les tripes deviennent tendres et que les légumes libèrent leur goût. À mi-cuisson, on ajoute les légumes coupés en morceaux pour qu'ils s'imprègnent des arômes du bouillon tout en restant légèrement fermes. Le plat peut être servi chaud, accompagné d'un pain maison ou de galettes de semoule pour absorber le jus parfumé. Ce ragout, alliant tradition et authenticité, témoigne de la richesse de la cuisine algérienne et de sa capacité à transformer des ingrédients simples en un festin savoureux et nourrissant.



SANTÉ BUCCO-DENTAIRE DURANT LE RAMADHAN

Les spécialistes insistent sur l'hygiène et le suivi

LE CHANGEMENT DES HABITUDES ALIMENTAIRES, DES HORAIRES DE SOMMEIL et parfois de la prise médicamenteuse durant le Ramadhan peuvent avoir des répercussions sur l'équilibre bucco-dentaire. C'est autour de ce thème que l'Institut national de santé publique a organisé, hier, une journée d'information et de sensibilisation.

L'objectif de la rencontre, selon le directeur général de l'institut, le P^r Abderrezak Bouamra, est d'analyser les effets physiologiques du jeûne sur la santé bucco-dentaire et de mettre en évidence l'importance des soins durant cette période. «La rencontre vise à renforcer l'échange d'expertise entre spécialistes durant le mois sacré, afin de garantir une prise en charge sûre et efficace», a-t-il indiqué. Il a également insisté sur le rôle des approches nutritionnelles dans la préservation de l'intégrité dentaire. La prise en charge de la santé buccale durant le Ramadhan demeure essentielle, afin d'éviter certaines complications, notamment les caries, la sécheresse buccale ou les problèmes liés au manque d'hygiène. Le P^r Abderrahmane Laiz, maître-assistant en odontologie conservatrice au CHU de Beni Messous (Alger), a souligné que les urgences en odontologie conservatrice et en endodontie occupent une place importante dans la pratique quotidienne du chirurgien-dentiste. Selon lui, le praticien doit mettre en œuvre tous les moyens pour poser un diagnostic précis et assurer une prise en charge rapide pour soulager le patient et limiter les complications, en particulier durant ce mois particulier.

Présentant sa communication sur «L'impact physiologique du jeûne sur la sphère buccale», le P^r Hanane Ammar-Boudjelal, spécialiste en chirurgie dentaire au CHU de Blida, a expliqué que les changements dans les habitudes alimentaires peuvent favoriser l'apparition de problèmes dentaires. L'augmentation de la

consommation de sucre, notamment à travers les pâtisseries et certaines boissons, peut entraîner des caries et des douleurs dentaires. Elle a également évoqué la question de la sécheresse buccale, phénomène fréquent durant le jeûne. Le manque de salive dans la cavité buccale pendant une période pouvant atteindre 12 heures est l'un des principaux facteurs de la mauvaise haleine. La salive joue, en effet, un rôle essentiel en lubrifiant la cavité buccale et en protégeant contre les bactéries nocives. Son absence favorise l'adhésion des bactéries sur les dents, les gencives et la langue.

CONSEILS DE SCIENTIFIQUES ET AVIS DE THÉOLOGIENS

La spécialiste a aussi rappelé que la mauvaise hygiène bucco-dentaire, le tabagisme ou l'absence de brossage et d'utilisation du fil dentaire, après les repas de l'iftar et du s'hour, permettent à la plaque dentaire et aux bactéries de s'accumuler, aggravant ainsi les problèmes buccaux. Certains aliments peuvent également accentuer la mauvaise haleine, notamment le poisson, l'ail, l'oignon et certaines épices.

Pour prévenir ces désagréments, elle recommande de bien s'hydrater dès la rupture du jeûne, en consommant suffisamment de liquides, car la sécheresse buccale entraîne une modification du flux salivaire, favorisant l'augmentation de la plaque dentaire et un déséquilibre de la flore buccale. Elle conseille également de privilégier les aliments riches en calcium, comme le lait et le yaourt, en protéines, comme les œufs, la viande et le poisson, et les aliments riches en fibres, tels que l'avoine, le riz ou le quinoa, sans oublier les aliments



riches en potassium. «Il est préférable d'éviter les glucides raffinés, les pâtisseries et les sucreries et l'abus de jus de fruits non naturels, de boissons acides et de boissons gazeuses riches en sucre», a-t-elle conseillé.

La spécialiste a, par ailleurs, tenu à corriger certaines idées reçues concernant l'hygiène bucco-dentaire. Le brossage des dents et l'utilisation du fil dentaire ne rompent pas le jeûne. «Au contraire, maintenir une bonne hygiène buccale est fortement recommandé, afin de prévenir les caries et la mauvaise haleine», a-t-elle affirmé. Le D^r Amina Maane, spécialiste en chirurgie dentaire au CHU

de Beni Messous, dans une intervention sur les «saignements buccaux et validité du jeûne : approche médico-religieuse», a fait observer que le nombre de patients présentant des hémorragies buccales augmente durant ce mois, notamment chez les hommes, en raison de coups et blessures volontaires, d'accidents de la route ou de pathologies congénitales et de l'état de la sphère buccale du patient.

Selon elle, le jeûne reste généralement valable lorsqu'une personne avale involontairement son propre sang mélangé à la salive, comme cela peut se produire lors d'une petite blessure buccale, d'un saignement

pendant le brossage des dents ou d'une extraction dentaire. En revanche, si une personne avale volontairement une quantité importante de sang, la majorité des ulema considèrent que cela annule le jeûne.

Lorsque la quantité est faible et difficile à éviter car mélangée à la salive, certains avis religieux estiment que le jeûne reste valide. «Nous pouvons recevoir tout type d'hémorragie pendant le mois sacré et la prise en charge est urgente et la validité du jeûne dépend de la quantité et du fait qu'elle soit volontaire ou involontaire», a-t-elle conclu.

■ Samira Belabed

SYNDROME DE L'INTESTIN IRRITABLE

Une maladie souvent banalisée

Le syndrome de l'intestin irritable (SII), appelé souvent colon nerveux, irritable ou colopathie fonctionnelle, est loin d'être une maladie passagère. Classé parmi les troubles de l'interaction intestin-cerveau, il se caractérise par des douleurs abdominales récurrentes associées à des troubles du transit (diarrhée, constipation, ou alternance des deux). Sa prévalence mondiale, selon le P^r Houria Saoula, cheffe du service de gastro-entérologie au CHU de Bab El Oued, oscille entre 4 et 13% de la population. En Algérie, la dernière étude avait établi une prévalence de 5,8%. Plus frappant encore : une enquête auprès des étudiants en médecine avait révélé qu'un étudiant sur cinq en était atteint. «C'est un motif de consultation très fréquent et sa prévalence ne cesse d'augmenter ce qui nous inquiète», affirme la praticienne.

Longtemps posé par défaut, après avoir écarté tout le reste, le diagnostic du SII repose aujourd'hui sur des critères cliniques précis, définis par le consensus de Rome IV (2016). Pour retenir ce diagnostic, le patient doit présenter des douleurs abdominales récurrentes, survenant au moins un jour par semaine depuis six mois, associées à au moins deux des éléments suivants : un lien avec la défécation, une modification de la fréquence des selles, ou un changement de leur consistance.

Le diagnostic clinique impose une vigilance permanente. Certains signes, âge supérieur à 50 ans, sang dans les selles, symptômes nocturnes, amaigrissement non intentionnel, fièvre, anémie, antécédents familiaux de cancer colorectal ou de maladie inflammatoire chronique de l'intestin doivent orienter vers une pathologie organique et justifier des explorations complé-



mentaires. En leur absence, un bilan limité suffit.

SEULEMENT 25% DES PATIENTS CONSULTENT

Selon elle, la grande majorité des patients ne franchissent pas la porte d'un cabinet médical, souvent parce que leurs symptômes sont jugés insuffisamment invalidants. Parmi ceux qui consultent, 97,5% s'adressent à leur médecin généraliste, et c'est là que tout se joue. «La qualité de la prise en charge initiale conditionne l'évolution de la maladie», insiste le P^r Saoula. Les patients vus précocement ont des douleurs moins sévères, un retentissement moindre sur leur qualité de vie et moins de comorbidités psychiatriques. Les 2,5% qui arrivent en consultation spécialisée sont généralement

ceux dont la qualité de vie est la plus altérée, avec des troubles anxieux ou dépressifs importants. Des études ont montré que la qualité de vie des patients atteints de SII est plus dégradée que celle des diabétiques, des patients souffrant de reflux gastro-œsophagien, ou même de certains insuffisants rénaux en stade terminal.

TRAITER LES SYMPTÔMES, ÉDUCER LE PATIENT

Il n'existe à ce jour aucun traitement curatif. La physiopathologie reste mal élucidée. Troubles de la motricité intestinale, hypersensibilité viscérale, altération du microbiote, perméabilité intestinale accrue, rôle de l'axe intestin-cerveau sont autant de mécanismes qui peuvent chacun représenter une cible thérapeutique. «Mais avant toute prescription, c'est l'explication qui prime.

Rassurer le patient, lui décrire le mécanisme de sa maladie, lui préciser qu'elle est bénigne mais chronique, faite de poussées et de rémissions, cela représente 40% d'efficacité thérapeutique. Le symptôme le plus gênant, douleur, ballonnement, diarrhée, constipation, doit ensuite devenir la cible du traitement», explique-t-elle. Sur le plan alimentaire, plus de 80% des patients associent leurs symptômes à certains aliments.

Le P^r Saoula conseille la prise de repas réguliers, une mastication lente, une hydratation suffisante et d'éviter les aliments fermentés, les épices, la caféine et les boissons gazeuses. Le régime pauvre en FODMAP, des glucides présents dans certains aliments et qui sont lentement absorbés par l'intestin peut être envisagé. Ce régime est contraignant et le patient doit être suivi par un diététicien. Quant au régime méditerranéen, une étude récente le place devant le régime sans gluten et le régime pauvre en FODMAP, en termes d'efficacité symptomatique. Les antispasmodiques, les laxatifs osmotiques, les ralentisseurs du transit et les probiotiques complètent l'arsenal selon le profil du patient. Selon elle, les neuro-modulateurs et la prise en charge psychologique (thérapies cognitivo-comportementales, hypnothérapie) sont réservés aux formes sévères résistantes. À la question de l'impact du jeûne sur le SII, le P^r Saoula se veut rassurante. En théorie, un jeûne suivi d'un repas léger et équilibré devrait améliorer les symptômes. En pratique, les habitudes alimentaires pendant le Ramadhan (repas copieux, boissons gazeuses, excès de sucres) produisent souvent un effet inverse. «Nous avons eu beaucoup de consultations durant ce mois», a-t-elle révélé.

■ S. B.

PRODUITS ALIMENTAIRES LIGHT

La dangerosité d'une consommation excessive

CES DERNIÈRES ANNÉES, produits alimentaires et boissons dits diététiques ou allégés se sont répandus sur nos marchés. Ils sont très demandés particulièrement par les malades chroniques qui veulent perdre du poids ou par ceux qui veulent équilibrer leurs repas et adopter un régime healthy.

La forte demande a conduit à l'apparition de campagnes publicitaires de représentants de divers produits sur les réseaux sociaux. On en trouve même qui ont fait un choix par excellence pendant le Ramadhan, persuadés qu'il est possible de contrôler son poids et réguler sa glycémie sans effets secondaires. Ces produits sont-ils une «alternative saine»? Pas du tout, selon des spécialistes de la santé pour qui «leur consommation n'est pas sans danger».

Selon le Dr Fethi Benachenhou, médecin de la santé publique, de nombreux consommateurs associent automatiquement les termes «diététique» ou «allégé» à «sain», sans tenir compte de la nature des ingrédients ni de leurs effets secondaires à moyen et long terme sur l'organisme. Selon lui, «même si ces produits sont pauvres en sucre ou en calories, ils contiennent souvent des édulcorants artificiels et des additifs destinés à compenser la diminution du goût sucré». Cela soulève des questions quant à leur véritable impact sur la santé, notamment chez les diabétiques qui pourraient en abuser. Ils croient à tort qu'ils protègent des pics de gly-

cémie. Pour notre interlocuteur, les produits light sont certes des produits parfois allégés et sans sucre, mais dont la promotion laisse entendre qu'ils sont sains et moins nocifs. «Le consommateur doit être prudent», dit-il. «Ces produits ne sont pas la solution idéale au régime, et l'organisme peut rejeter certains composants et mal réagir aux édulcorants artificiels, qui peuvent affecter l'équilibre métabolique, augmenter l'envie de manger ou donner un faux sentiment de sécurité, ce qui conduit à une consommation excessive», explique-t-il.

De nombreuses études indiquent qu'une consommation excessive peut perturber la réponse de l'organisme au sucre, affecter la régulation de l'appétit et même la santé digestive. «Les diabétiques doivent redoubler de prudence, car une consommation excessive de boissons light ne remplace pas une alimentation équilibrée et ne dispense pas d'un suivi médical et de l'adoption d'un mode de vie basé sur une alimentation naturelle et la modérée.

Certaines substances, les boissons en particulier, ne sont pas permises que dans des cas bien précis et dans un contexte vraiment limité», ajoute-t-il. Selon le praticien, le phénomène s'aggrave pendant le mois sacré chez les per-



sonnes qui jeûnent, notamment celles souffrant de diabète qui consomment avec excès des sodas light et des sucreries légères après la rupture du jeûne. Au contraire, poursuit-il, on devrait essayer de rééquilibrer ses habitudes alimentaires, et non de remplacer le sucre par des édulcorants (aspartam) artificiels susceptibles

d'avoir des effets néfastes à long terme. Il recommande de privilégier l'eau, les jus de fruits naturels peu sucrés. Il plaide enfin pour la sensibilisation tout au long de l'année pour diminuer la consommation de ces produits et contrecarrer les publicités mensongères.

■ Rym Harhoura

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE

Nécessité d'une nouvelle approche

Censé être le mois de la modération et du partage, le Ramadhan se caractérise par un taux de gaspillage élevé en raison d'une propension à une consommation irrationnelle. Les ministères du commerce et de l'agriculture ont beau rassurer sur la disponibilité des denrées alimentaires le problème du gaspillage même s'il enregistre une baisse persiste. Dès lors, les campagnes de sensibilisation reconduites chaque année par les pouvoirs publics, les associations et les spécialistes de la santé. L'établissement de nettoyage et de collecte des ordures ménagères (Netcom) a mis en place un programme spécial visant à renforcer l'entretien de la capitale. Pas moins 4.500 agents et 390 camions ont été mobilisés pour mener à bien les opérations d'assainissement dans les communes d'Alger.

Nassima Yakoubi, la responsable de la communication, indique que depuis le début du mois sacré, les déchets ménagers ont augmenté de 18%, atteignant 1.300 tonnes par jour au lieu de 1.100 tonnes. «La principale cause est le gaspillage alimentaire», dit-elle. «Netcom a renforcé son dispositif, mettant l'accent sur le ramassage des ordures, l'assainissement de la voie publique et l'augmentation du nombre d'agents pour la collecte», dit-elle. Selon la même responsable, une permanence de 24 heures sur 24 est assurée tout au long du Ramadhan pour éviter l'accumulation des déchets. Sur le plan préventif, Netcom a lancé une



Ph. : Slimane S. A.

campagne de sensibilisation en invitant les citoyens à adopter une consommation rationnelle et à réduire le gaspillage. Par ailleurs, sous le slogan «Non au gaspillage... consommons avec rationalité», l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce) bureau de

Blida, en coordination avec l'établissement Mitidja propreté, a effectué une sortie nocturne avec les agents de Netcom afin de constater l'ampleur de la surconsommation et du gaspillage. «Le constat est catastrophique, nous sommes malheureusement confrontés à une réalité amère au moment où devrait régner l'esprit d'entraide et de solidarité», confie un responsable auprès du bureau.

La campagne de lutte contre le gaspillage s'étend à différentes wilayas. A Biskra, une journée a été consacrée au fléau et différents responsables se sont rapprochés des citoyens pour les orienter et les sensibiliser sur la nécessité de rationaliser leur consommation. Selon Roudaina Ouaman, responsable du bureau de l'Apoce à Biskra, «le gaspillage est contraire à notre religion».

«La prise de conscience commence, ajoute-t-elle, avec l'achat d'une quantité suffisante des aliments à consommer.» «Les restes de repas devraient être recyclés et utilisés dans d'autres recettes ou conservés», recommande-t-elle. La situation nécessite la mobilisation de tout le monde. Il est urgent de revoir les modalités de la sensibilisation, d'étudier le phénomène et de développer une nouvelle approche capable de réduire voire de mettre fin au gaspillage. Un appel urgent est lancé en direction des citoyens, les exhortant à mieux réfléchir.

■ R. Harhoura

PRÉSENCE DU HARENG CÔTIER

Aucun impact sur la santé humaine et l'environnement

Après le signalement de la présence du hareng côtier par les pêcheurs dans plusieurs wilayas du pays, notamment à Boumerdès, le directeur de la pêche et des produits halieutiques de cette wilaya, Chérif Kadri, a tenu à rassurer les pêcheurs et les consommateurs. Chérif Kadri est formel : «Ce poisson n'est pas nuisible pour la santé humaine ni pour l'environnement et les autres espèces marines.»

Se basant sur les résultats de l'étude du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture, le responsable a indiqué que l'apparition du hareng côtier, de son nom scientifique *Etrumeus golanii*, le long du littoral ne présente aucun danger, soulignant qu'il peut même constituer une ressource commerciale importante. Dans ce contexte, il a assuré que les services du secteur suivent de près l'évolution de cette espèce signalée récemment entre Dellys et les côtes de l'est du pays. «Les premières données disponibles ne montrent aucun impact négatif sur l'activité de pêche ni sur la consommation.

La coordination se poursuit avec les chercheurs du Centre de Bou Ismaïl afin de mieux connaître cette espèce et d'évaluer les possibilités

de son exploitation économique», a-t-il affirmé. D'ailleurs, le centre a précisé que l'espèce est déjà connue à l'est de la Méditerranée et représente une ressource halieutique exploitable dans plusieurs pays. «Les chercheurs ont décidé de lancer une mission scientifique menée par l'équipe spécialisée dans les poissons pélagiques pour collecter des données sur les quantités pêchées, réaliser des prélèvements et organiser des sorties de terrain pour étudier sa répartition, son environnement, sa biologie et les conditions de son exploitation», a-t-il précisé.

Selon lui, après des enquêtes sur le terrain, notamment à Dellys, cette espèce est identifiée comme un poisson appartenant à l'ordre des Clupéiformes et à la famille des Clupeidae,



comme les sardines et les anchois. «Son habitat naturel est à l'ouest de l'océan Indien et la mer Rouge, avant son entrée en Méditerranée par

le canal de Suez, où sa présence a été signalée au large du Liban en 1931, puis progressivement jusqu'au détroit de Gibraltar en 2018.

Cette espèce pélagique côtière se caractérise par une longue période de reproduction, une forte capacité d'adaptation et une croissance rapide qui a favorisé sa propagation dans le sud de la Méditerranée, dans des conditions environnementales proches de celles de son milieu d'origine», a-t-il fait savoir. Enfin, il a rappelé que la première observation de cette espèce sur notre littoral a été faite en 2017, au large de Cherchell, dans la wilaya de Tipasa, lorsqu'un sardinier avait capturé quelques individus à environ 30 m de profondeur.

■ Karima Dehiles

TIZI OUZOU Chute mortelle d'un ouvrier

Un ouvrier, âgé de 54 ans, a perdu la vie, dimanche dernier, après une chute survenue sur le chantier de la nouvelle passerelle pour piétons, à proximité de la gare multimodale de Bouhinoune, à la sortie sud de la ville de Tizi Ouzou. C'est ce qu'a annoncé la Protection civile dans un communiqué rendu public sur sa page Facebook. Selon la même source, les secours sont intervenus vers 15h16 à la suite de cet accident de chute depuis cette passerelle qui enjambe la rocade sud de la ville à proximité de la gare précitée. Le corps sans vie de la victime a été évacué et déposé dans la morgue du CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou.

■ R. Hammoutène

TNA

«Yema et son fil d'or», un hommage aux mamans

Le spectacle, qui a été animé par Farouk Rahal, en compagnie de la chorale féminine Ranim, sous la direction de Wiam Benamar, raconte l'histoire de la mère de Farouk Rahal dans un show mêlant chants, danse, projections vidéo et narration. La création rend hommage aux mères algériennes vivant à l'étranger qui, par leur courage et leur résilience, ont su transmettre à leurs enfants l'amour de la patrie et les valeurs de notre société. La partie musicale est assurée par la violoniste Ilham Maalmi et la pianiste Wiam Benamar qui ont accompagné la chanteuse Lamia Biskri et la chorale senior de l'association Ranim.

Le spectacle constitue, par ailleurs, un clin d'œil au riche répertoire musical qui a nourri l'imaginaire de millions d'Algériens au pays et dans l'exil. Un choix méticuleux de titres accompagne Rahal dans son voyage à travers des souvenirs, au cours duquel il se remémore son enfance dans la banlieue parisienne et la présence de cette «Yema» qui a su, à elle seule, incarner toute une culture et tout un pays. C'est sur la chanson «Ya Mma», interprétée par Lamia Biskri, que s'ouvre le spectacle, accompagné de projections vidéo présentant la richesse naturelle de l'Algérie et un patrimoine culturel pluriel. La chorale entre ensuite sur scène pour



LE THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE BACHTARZI a présenté, dimanche dernier, le spectacle «Yema et son fil d'or», produit par Farouk Rahal alias «Djazairi de Paris».

accompagner Biskri sur le titre «Ya Rayah», de Dahmane El Harrachi rendu célèbre par Rachid Taha. Rahal poursuit sa narration.

Il évoque ses souvenirs liés à cette figure maternelle atypique. Une mère qui fait des ménages en France mais qui a toujours su garder un lien profond avec sa culture. Avec «Tayara safra», le spectacle rappelle le combat pour l'indépendance et, auparavant, l'époque qui vit le départ des premiers émigrés

vers la France. Rahal évoque également Aïssa Djermouni, chanteur chaoui, comme sa mère, qui a réussi à rassembler la diaspora algérienne lors de son passage sur la scène mythique de l'Olympia. Les titres s'enchaînent, interprétés par Biskri et la chorale Ranim. Pour agrémenter le spectacle, des chorégraphies sont exécutées par Assia Mez sur les rythmes des morceaux choisis. Parmi les titres interprétés figurent «Goumari» de Hasna El Be-

charia, «Sidi Maamar», «Telt Yam» de Lounis Aït Menguellet, ou «Tassekourt» d'Idir. Autant de chansons qui ont contribué à la richesse du patrimoine musical algérien et qui, grâce à cette mère qui les écoutait en boucle, ont permis de relier le jeune émigré à son pays et à sa culture. La chanteuse Nawal Mebarki est ensuite invitée sur scène pour interpréter «Cheghlet Bali Chema», un titre extrait de son nouvel album récemment produit. Le spectacle

se poursuit avec la chorale qui interprète «A ya l'ixir inou», tandis que Rahal évoque la naissance d'un enfant dans les familles d'émigrés. Il parle ensuite de l'Algérie de son enfance, moment accompagné par la chanson «Ya Dzayar zinek khtef aaqli». Les titres «Hamdoulilah ma bkach istimar», «Behdja beida mat'houl» et l'incontournable «Vava Inouva» d'Idir font également partie du programme et des souvenirs du conteur.

Rahal se souvient aussi des années 1980 et du fameux match contre l'Équipe d'Allemagne fédérale de football lors de la Coupe du monde de 1982. Un moment fort de son histoire qui rappelle un peuple uni derrière son équipe nationale et une ferveur patriotique intense.

Les chansons «Shab El Baroud» et «Djibouha Ya Loulad» viennent illustrer cette mémoire collective. Enfin, une vidéo projetée en arrière-plan montre Warda Al-Djazairia interprétant «Harram Ahibek», rappelant cette mère qui fredonnait ces mélodies, tout en accomplissant ses tâches quotidiennes. D'autres titres sont chantés, accompagnés de vidéos, pendant que Farouk Rahal évoque sa Yema et toutes les Yema qui ont su perpétuer des siècles de culture et de tradition et les transmettre à leur progéniture, comme un legs sacré.

■ Hakim Metref

HOCINE LASNAMI À LA SALLE IBN-KHALDOUN Chœur de voix féminines

La salle Ibn Khaldoun d'Alger a vibré, dans la soirée de dimanche dernier, au rythme de mélodies populaires lors d'un concert animé par Hocine Lasnami, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme. La soirée musicale a été marquée par une présence massive de la gente féminine venue partager un moment de fête et de retrouvailles autour du répertoire d'un artiste qui a traversé les générations et chanté beaucoup «l'Algérienne», de ses titres phares qu'il a repris pour l'occasion.

Dès les premières minutes du spectacle, l'ambiance dans la salle s'est révélée chaleureuse et joyeuse. Les spectateurs, en majorité des femmes, se levaient pour accompagner les rythmes en tapant des mains ou se laissaient emporter par la musique en esquissant des pas de danse entre les sièges. L'atmosphère festive rappelait, par moments, celle des fêtes familiales. Sur scène, le crooner a enchaîné les titres du patrimoine musical algérien avec aisance. Et pas seulement, puisqu'il a repris «Quand je vois tes yeux» de Dany Brillant. Entouré de ses musiciens, il a su instaurer

une proximité immédiate avec le public, n'hésitant pas à dialoguer avec la salle et à encourager le public à chanter avec lui. Les premières notes de certains morceaux ont suffi à déclencher un élan collectif qui a transformé la salle en véritable chœur improvisé.

Le moment le plus marquant de la soirée est survenu lorsque le chanteur a entonné «Ya rayeh win msafer». À peine les premières paroles lancées, le public s'est levé spontanément pour reprendre ce classique intemporel. Les voix se sont mêlées, et portées par une émotion palpable, elles ont donné à l'instant une dimension presque chorale. Artiste et spectateurs ne formaient plus qu'une seule et même voix. Un autre moment fort est venu avec l'interprétation de l'éternelle «Lamouni li gharou menni» du Tunisien Ali Riahi. Là encore, les spectatrices fredonnaient chaque refrain avec ferveur. Les applaudissements nourris et les youyous qui ponctuaient les chansons ont donné à la soirée une couleur festive typiquement algérienne. De la salle fusaient par intermittence des bravos. Tout au long du concert,



l'atmosphère est restée empreinte de bonne humeur. Les regards complices entre spectateurs, rires, chants repris en chœur et les pas de danse improvisés ont créé un moment de partage rare et une communion totale entre l'artiste et son public qui voyait défiler une quarantaine d'années ponctuées d'airs qui ont bercé la jeunesse de beaucoup. Les spectatrices, venues parfois en

groupes d'amies ou en famille, ont animé la salle par leur énergie et leur enthousiasme. Lorsque les dernières notes se sont éteintes et que des applaudissements ont résonné longuement dans la salle, chacun semblait repartir avec le sentiment d'avoir vécu un moment de fête simple et authentique.

■ Walid Souahi

RENCONTRE CINÉMATOGRAPHIQUE RUSICADA

Appel à projets pour une résidence d'écriture

La rencontre cinématographique Rusicada-Skikda figure parmi les nombreux événements annuels dédiés au 7^e art, organisés en Algérie. Elle se veut un espace consacré à la création et à la réflexion autour de l'écriture scénaristique. Autour de projections de films, de tables rondes et de débats, créateurs, scénaristes, écrivains et étudiants peuvent échanger leurs expériences, partager leurs visions, envisager de nouveaux projets et discuter des difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Dans cette perspective, et afin de soutenir le développement de l'écriture cinématographique, la Direction de la culture de la wilaya de Skikda, en collaboration avec le secrétariat artistique des rencontres cinématographiques de Rusicada, lance un appel à projets national destiné aux scénaristes en début de parcours professionnel. Une occasion pour les participants de développer leurs projets dans un cadre professionnel et de renforcer la qualité de leur écriture, dans la perspective de projets réalisables en production. Prévue en juin 2026, pour une durée de sept jours, la résidence réunira les candidats sélectionnés autour d'un accompagnement assuré par des professionnels et experts en écriture et en développement de projets cinématographiques, parmi lesquels Chahinez Messaoudi, Shawki Boukef, Khaled El Kebich et Oussama Benhassine. Cet appel à projets est lancé à destination



des scénaristes algériens, sans limite d'âge. Il s'adresse aussi bien aux auteurs émergents, n'ayant pas encore réalisé d'œuvres diffusées dans un cadre professionnel, qu'aux porteurs de projets qui travaillent seuls ou en collaboration avec un producteur. Les projets concernés sont des courts-métrages de fiction ou d'animation, d'une durée maximale de 30 minutes, et doivent être

encore en phase de développement. À l'issue d'une sélection par un comité de lecture, six projets seront retenus pour participer à la résidence d'écriture. L'objectif est de leur permettre d'affiner leur travail, avant de le présenter devant des producteurs et des professionnels lors d'une session de pitch.

Pour participer, les candidats doivent être de nationalité algérienne et ne peuvent soumettre qu'un seul projet qui doit impérativement être en cours de développement et non encore tourné. Les projets de type remake ne sont pas acceptés. En cas d'adaptation d'une œuvre littéraire, celle-ci devra être clairement mentionnée dans le dossier. Le dossier de candidature doit comprendre un CV, un synopsis d'une page maximum et un scénario (en cours d'écriture ou dans une version plus aboutie ainsi qu'une note d'intention). Des éléments visuels ou des documents complémentaires peuvent également être ajoutés, à titre optionnel. Il est également précisé que les droits des projets restent la propriété exclusive de leurs auteurs. La date limite d'envoi des candidatures est fixée au 15 avril 2026 à minuit. Les dossiers doivent être transmis en un seul fichier PDF à l'adresse indiquée par les organisateurs. S'il est incomplet ou ne répondant pas aux critères établis, il ne sera pas pris en considération.

■ Souha Bahamid

46^{es} OLYMPIADES «OPEN MESSIEURS ET DAMES» À SAMARCANDE (OUBÉKISTAN)

Voyage le long de la Route de la soie

AVEC PRÈS DE 380 ÉQUIPES ATTENDUES POUR Y ASSISTER, ce sera l'une des Olympiades les plus diverses et compétitives de l'histoire récente.

Les 46^{es} Olympiades «Open messieurs et dames», sont une compétition internationale prévues à Samarcande, en Ouzbékistan, organisé par la Fédération internationale des échecs (FIDE), du 15 au 28 septembre 2026 et devraient compter environ 200 pays participants. Cette compétition promet d'apporter du drame, de la fierté nationale et de l'intensité mondiale des échecs. Il est prévu des batailles féroces, alors que des équipes comme les Etats-Unis, l'Inde et la Chine restent les favorites de la section Open grâce à leurs compositions solides et leurs performances constantes.

L'Inde, qui sort de victoires historiques en 2024, subira une immense pression pour défendre sa domination, surtout avec l'événement qui se tient sur un terrain neutre relativement proche. Malgré l'absence de joueurs comme Hikaru Nakamura, les Etats-Unis continueront de présenter une équipe redoutable comprenant des poids lourds comme Fabiano Caruana et Levon Aronian. La Chine apporte toujours discrétion et force et l'on s'attend à ce que ses représentants soient des adversaires coriaces tout au long des rondes. D'autres équipes à surveiller incluent la Pologne et les Pays-Bas, qui ont constamment dépassé leur poids lors des Olympiades précé-



dentes. Dans l'épreuve féminine, l'Inde reste une force avec laquelle il faut compter. La Géorgie et la Pologne auront faim de reprendre la vedette face à une concurrence féroce.

Pendant ce temps, le pays hôte, l'Ouzbékistan, pourrait passer de l'outsider au prétendant, dynamisé par le soutien local et la fierté nationale. Les équipes plus petites comme l'Arménie et plusieurs équipes européennes, traditionnellement fortes, pourraient aussi surprendre à nouveau. Avec près de 380 équipes attendues pour y assister (200 en Open messieurs et 180 en dames), ce sera l'une des Olympiades les plus diverses et compétitives de l'histoire récente. En parallèle,

il est mis sur pied, du 21 au 29 septembre 2026, une tournée de groupe en Ouzbékistan combinant exploration culturelle et échecs de haut niveau. Le voyage comprend des visites à Samarcande, Boukhara et Tachkent, coïncidant avec les Olympiades à Samarcande.

Parallèlement à leur participation à l'Olympiade, les participants prendront part à des événements d'échecs spéciaux et à des séances d'entraînement, tout en découvrant l'héritage architectural et historique de la Route de la soie. L'Ouzbékistan, en Asie centrale, émerge rapidement comme une destination touristique attrayante. Cela s'explique en grande partie

par sa riche histoire et l'architecture remarquablement préservée de la période de la Route de la soie. Les villes historiques de Samarcande et Boukhara, en particulier, offrent une richesse de points forts culturels.

De plus, le pays offre un hébergement de haute qualité, un transport fiable et une excellente cuisine, tout en étant considéré comme un lieu sûr où voyager. Cette tournée de groupe visitera ces villes renommées ainsi que la capitale, Tachkent. Le voyage coïncide avec les Olympiades à Samarcande, qui se déroulera sur trois jours distincts. L'Ouzbékistan s'impose également de plus en plus comme une nation de premier plan dans le monde des échecs, non seulement grâce à l'organisation d'événements majeurs mais aussi grâce à ses joueurs d'élite, notamment les super Grands Maîtres Nodirbek Abdusattorov et Javokhir Sindarov. Tous deux ont récemment terminé premier et deuxième au prestigieux «Tata Steel Masters» à Wijk aan Zee, tandis que Sindarov s'est également qualifié pour le prochain Tournoi des candidats, alors qu'Abdusattorov a totalement dominé récemment les «Masters of Prague». Un tournoi avec des joueurs locaux sera organisé dans un lieu historique à Boukhara. Le dernier jour à Tachkent, un autre événement aura lieu dans un parc, impliquant à nouveau des joueurs locaux. Un programme d'excursions alternatif peut être organisé lors des épreuves d'échecs, si désiré. Si l'intérêt est suffisant, le groupe sera également rejoint par un entraîneur expérimenté qui proposera des séances de formation sur cinq soirées au cours du voyage.

«NETFLIX» ANNONCE «UNTOLD : CHESS MATES»

La controverse Carlsen-Niemann

Netflix, un service de streaming sur abonnement qui permet de regarder des séries et des films sur un appareil connecté à Internet a annoncé la sortie de «Untold : Chess Mates», un nouveau documentaire qui examine la controverse entourant la victoire du jeune Grand Maître américain Hans Niemann contre le quintuple champion du monde norvégien Magnus Carlsen lors de la «Sinquefield Cup» 2022. Le film revient sur le retrait de Carlsen, les accusations de tromperie qui ont suivi et la réaction publique intense qui a suivi. Elle place également le différend dans le contexte plus large des échecs modernes, notamment dans la croissance du jeu en ligne et les défis qu'il a créés pour la confiance et la gouvernance au niveau des élites. L'épisode est prévu pour une sortie le 7 avril 2026, marquant la première fois que la franchise se concentre sur les échecs.

Le film examine les événements entourant la victoire de Hans Niemann sur Magnus Carlsen lors de la «Sinquefield Cup». Ce résultat fut suivi du retrait de Carlsen du tournoi et d'une série d'accusations publiques et de contre-déclarations qui dégénérent rapidement en l'un des différends les plus importants des échecs modernes. Niemann était arrivé à l'événement en tant que remplaçant tardif et a remporté une victoire notable contre Carlsen à la troisième ronde. Le lendemain, Carlsen s'est retiré et a publié un message cryptique sur les réseaux sociaux, largement interprété comme une inquiétude sur le fair-play. L'épisode revient sur les conséquences immédiates, notamment le renforcement des mesures de sécurité sur le lieu et la réaction intense du public au sein de la communauté des échecs. Les développements ultérieurs incluent la déclaration

publique de Carlsen affirmant que Niemann avait triché et un procès civil intenté par Niemann en octobre 2022 réclamant des dommages-intérêts d'au moins 100 millions de dollars. Un accord à l'amiable a été ensuite conclu en août 2023. Selon «Netflix», le documentaire aborde également les efforts de Niemann pour restaurer sa réputation et la perspective d'une future revanche avec Carlsen, cadrant le différend dans le contexte plus large de la croissance rapide des échecs en ligne et des défis qu'ils ont posés pour la gouvernance et la confiance dans ce sport. Magnus Carlsen, largement considéré comme le plus grand joueur d'échecs de tous les temps, est défié par la star montante Hans Niemann, qui capitalise sur la croissance fulgurante des échecs en ligne. L'ascension de Niemann culmine par une victoire épique et entourée de controverses contre Carlsen, menant finalement à des accusations de triche.

Déterminé à laver son nom, Niemann se bat pour remonter au sommet du monde des échecs, préparant le terrain pour une revanche à enjeux élevés contre Carlsen. Le documentaire «Netflix» ne fera sans doute pas retomber la tension, bien au contraire. Hans Niemann considère en effet que ces longs mois de conflit ont provoqué un coup d'arrêt dans sa carrière, lui fermant de nombreuses portes. Malgré l'accord de paix trouvé avec Carlsen, il souhaite donc profiter de cette exposition médiatique pour régler ses comptes. «Quand le monde s'est déchaîné contre moi par des campagnes de diffamation, des attaques coordonnées et un silence stratégique, personne ne m'a soutenu. Pas un seul allié institutionnel. Des récits mensongers diffusés sur les principales plateformes ont mis ma réputation

et ma carrière à rude épreuve», a déclaré Hans Niemann. Ce documentaire sera-t-il à sens unique ? Présentera-t-il seulement la version de Niemann, qui considère que cette affaire est la «plus grande injustice de l'histoire moderne des échecs» ? Pas forcément, car Magnus Carlsen a confirmé avoir lui aussi participé au tournage. Il s'était peu exprimé sur ce sujet depuis 2022, confiant seulement en février 2025 qu'il avait encore des soupçons. Selon Magnus Carlsen, «il y avait beaucoup de facteurs qui m'ont rendu très, très suspicieux. Je pense que depuis 2022, il s'est amélioré. Mais il y a toujours quelque chose qui cloche, à la fois à l'époque et maintenant. Je ne lui fais pas confiance, et beaucoup de joueurs de haut niveau ne lui font toujours pas confiance. Lui non plus ne me fait certainement pas confiance.» Rappelons que Hans Niemann avait reconnu avoir triché en ligne durant sa jeunesse, ce qui a alimenté les doutes du Norvégien.

Une chose est sûre : la diffusion d'un deuxième documentaire «Netflix» sur les échecs en 2026 permettra de renforcer encore davantage leur popularité. Avec à la clé de nouvelles opportunités, en particulier pour Hans Niemann. En bon communicant, il a profité de cette annonce pour proposer ses services auprès d'un sponsor américain. Hans Niemann ajoute : «Avant que les projecteurs de «Netflix» ne changent la donne, je vais choisir une entreprise américaine de premier plan comme partenaire à long terme, et obtenir les ressources nécessaires pour devenir champion du monde. La grandeur américaine mérite le soutien d'une entreprise américaine. C'est le moment. Je lance un appel à candidatures.»

Les échecs ont longtemps été considérés comme plus qu'un jeu. Avec ses règles fixes et ses camps opposés, il offre un modèle compact de conflit, d'équilibre et de choix. Le plateau devient un espace où l'ordre et l'imprévisibilité se rencontrent, et où chaque coup a des conséquences. Cet article considère les échecs non seulement comme une stratégie, mais comme un reflet des tensions qui façonnent la pensée, l'action et le monde en général.

Depuis leurs débuts, souvent enveloppés de mythes et de silences, les échecs ont accompagné l'humanité non seulement comme un jeu, mais aussi comme un reflet d'elle-même. Dans chaque case et chaque coup, il y a plus que de la stratégie : il y a une histoire, un symbole, une question. Ce jeu ancien, avec sa clarté géométrique, ses règles strictes et ses couleurs opposées, est devenu un petit monde où les tensions qui nous définissent réappa-

DES ÉCHECS ET DES HISTOIRES Miroir de la tension universelle


raissent : ordre et chaos, lumière et ombre, matière et esprit, liberté et destinée. Il n'est pas surprenant que des civilisations aussi variées que les cultures chinoise, indienne, perse, arabe et européenne médiévale aient vu dans les échecs une métaphore du cosmos. Au fond, c'est ce qu'il suggère : une image silencieuse d'un univers en mouvement. Le plateau, avec ses soixante-quatre cases, évoque la complexité, la structure du temps et l'équilibre des forces qui façonnent la vie. Comme une mandala silencieuse, il invite à la réflexion dans le silence d'un seul carré. Et lorsque deux armées, une blanche, une noire, se tiennent face à face, ce n'est pas qu'un simple affrontement entre

joueurs. Cela devient une rencontre de principes complémentaires, un déploiement structuré. Aucun des deux camps ne détient la supériorité morale : tous deux ont le même pouvoir, le même potentiel. Comme dans la vie, le sens réside moins dans la victoire finale que dans la manière dont la tension est gérée et comment l'équilibre est maintenu au sein du conflit. Chaque pièce porte un caractère distinct, une manière différente d'agir dans le monde. La tour suggère la stabilité ; le fou, vision indirecte ; le chevalier, ce mouvement inattendu qui brise les schémas pour créer de nouvelles routes. La reine a la plus grande amplitude de mouvement ; le roi, bien que limité,

reste le centre vulnérable qui soutient le jeu. Quand ces pièces bougent, elles font plus que changer de position : elles interagissent, elles représentent des idées. Ce sont comme des notes au sein d'une composition plus large. Chaque match peut être vu comme un bref compte rendu d'un ordre plus vaste. L'ouverture signale le début de l'action ; le milieu de partie apporte la confrontation ; la fin de partie offre une résolution, qu'elle soit décisive ou mesurée. Lorsque des esprits forts se rencontrent sur l'échiquier, ce qui apparaît n'est pas seulement un calcul, mais aussi de la créativité, de la réflexion et une forme d'art en mouvement. Les penseurs précédents avaient perçu cette dimension. En Inde, «Chaturanga» symbolisait l'équilibre ; chez les penseurs soufis, le tableau devenait un chemin vers l'intérieur : le but n'était pas seulement de vaincre un adversaire, mais de se comprendre soi-même.


Testez votre force

● COMBINAISON



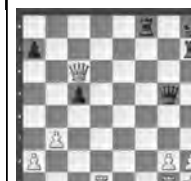
Sacrifice classique ! Les blancs jouent et gagnent !

● FIN DE PARTIE



Elimination du défenseur ! Les blancs jouent et gagnent !

● PROBLÈME



Les noirs jouent et font mat en deux coups !

SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT

Combinaison : 1.Txc6+ bxc6 2.Fa6+ Dxa6 3.Dc7 mat 1-0

Finale : 1.Cg4+ Rd5 [1...Rd4 2.Cd8 Dg6 3.Cc6+ Rd5 4.Ce7+] 2.Cd8 Dg6 3.e4+ Rd4 4.Cc6+ Rxd3 5.Cce5+ dxe5 6.Cxe5+ 1-0

Problème : 1...Dh2+ 2.Cgxh2 [2.Cfxh2 Cfg3 mat] 2...Cfg3 mat 0-1

Grille géante

LU PAR COEUR CAMÉRA SUR INTERNET		BROYÉ BISTROT		COPINE MAL DE GORGE		IL A VRAIMENT BESOIN DE LUNETTES		25 DÉCEMBRE BONNES ODEURS		PLUIE ET ÉCLAIRS		ABIMÉE MAITRE DE MILOU
→	8	▼		▼		PRODUITS LAITIERS	▶	▼		6		▼
QUI MANGE DE LA VIANDE ILLUSION D'OPTIQUE	▶					1				CRI DE DOULEUR THÉÂTRE CHANTÉ	▶	4
→						SA CAPITALE EST VARSOVIE CELLULE DU CERVEAU	▶			▼		
HISTOIRE FABULEUSE		NOTE DE MUSIQUE NI SOLIDE NI LIQUIDE	▶		PLAT VIETNAMIEN INDICATION DE TEMPS	▶		ÇA FAIT PROUT SERPENT VENIMEUX	▶			PAS RAPIDE
→		▼		▼			COMPAGNE D'ADAM	▶			TROISIÈME PERSONNE JALOUX	▶
NOMBRE DE JOUEURS AU FOOT	PAYS SCANDINAVE		LIQUIDE VITAL SAISON	▶			FEMME POISSON HUMOUR MORDANT	▶				
→	▼		▼		CLASSEMENT DEMI-DIEU	▶		COUP DE FEU 2 À ROME	▶			RÈGLE À DESSIN
ELLE FAIT LA GUERRE		UNE IDÉE À PROUVER TRÉSOR	▶		3					VÉLO DE MONTAGNE POUR ÉCRIRE AU TABLEAU	▶	
→		▼			ASSOMBRIE PRÉNOM FÉMININ	▶				5		JOUÉ AU THÉÂTRE
CONVIENT ARMÉE ROMAINE	▶		QUE DALLE	▶				ÉPOQUE	▶			APRÈS BIS
→	2					4 À ROME APERÇU	▶			VOITURE ENVIRON 3,14	▶	
SIGNAL DU DÉPART "HOMME" DES NEIGES	▶		FLUIDE DES PLANTES	▶				UN POINT SUR L'ÉCRAN	▶			7
→				APPRIS	▶		SOUS LA CROUTE DU PAIN	▶			NOTE DE MUSIQUE	▶

Mots fléchés

Médicament contre les infections Qu'on ne peut effacer	Moyen de transport Imbécile	Spirituelles Unit	Mesure chinoise Fête turque	Pente d'une vallée Plante textile
Mamelle			Iridium	
Trépidations			Squelette	
Imprimerie étatique Blocage		Point de cheval Jaunisses		Prière en latin
Perforation		Ville du Nigéria Pli de la peau	Révolution Député	
Note		Ancien impôt Bonne conseillère	Centre d'Alger Généteur	Assaut impétueux
Pays d'Asie			Sentir	
Instrument de géomètre			Lettres de Barcelone	
voyelles		Mis en prison		Bouquiné
Noces				Métal
			Anneau de cordage	

Grille muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I. Très doué.
- II. Fabuliste grec. Quatrième partie du jour.
- III. Ancienne mesure de capacité pour les grains. Héroïne de Dib.
- IV. Poisson marin. Note.
- V. Défalque. Lettres d'Arabie. Planchette de bois.
- VI. Commissions versées à un intermédiaire.
- VII. Iles de Martinique. Démon des plaisirs impurs.
- VIII. Transpirer. Adverbe de lieu.
- IX. Père d'Andromaque. Propre.
- X. Hitlérien. Trimer dur. Laize.

VERTICALEMENT

- 1. Prends tout ton temps pour agir.
- 2. Orientaux.
- 3. Longues courroies. Copulative.
- 4. Sabre. Mis à sec.
- 5. Eclos. Pays d'Asie. Offre une alternative.
- 6. Substance contenue dans le blanc d'œuf.
- 7. Mariée. Pierre très dure.
- 8. Chevalier travesti. Sud-Américain.
- 9. Fondue en un tout. Article ibère.
- 10. Xénon. Marteau de couvreur.

Sudoku

7				6	2	1		
		1	4	9	8	5		
		9					6	
				8			1	9
8								
9	6		2		1	4	3	
		3	5	1				2
	7							
		8			6		7	5

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3x3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

21	23	17	14	18	19	6	23	11	6
C		A	P						
7	20	10		23	18	15		23	18
		M							
12	18	6	12	18	6	23	23	6	2
11	10		7	5	15	11	6	1	15
15	17	18		18	15	6		6	17
17	15	15	11	2	6	23	17		15
15	11		1		2		10	7	11
11	2	2	7	2		15	6	19	2
7	10	7		17	1	17		10	10
1	6	21	23	7	14	7	19	6	2

Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Grille Géante REA M N O U WBCAM Y A O U R T S CARNIVORE A I E MIRAGE P O L O G N E T S I N E M P E T L E G E N D E E V E I L A E A U S I R E M E O N Z E T R I P A N N O T H E O R I E V T T A R M E E N O I R C I E R V A R I E N E R E R L E G I O N I V A U T O G O S E V E P I X E L Y E T I S U M I E R E	Mots Fléchés Iridium Squelette Point de cheval Jaunisses Ville du Nigéria Pli de la peau Ancien impôt Bonne conseillère Centre d'Alger Généteur Sentir Lettres de Barcelone Bouquiné Métal Mis en prison Anneau de cordage	Sudoku 7 8 5 3 6 2 1 9 4 6 3 1 4 9 8 5 2 7 2 4 9 1 7 5 8 6 3 3 5 2 6 8 4 7 1 9 8 1 4 7 3 9 2 5 6 9 6 7 2 5 1 4 3 8 4 9 3 5 1 7 6 8 2 5 7 6 8 2 3 9 4 1 1 2 8 9 4 6 3 7 5	Mots codés C R A P O H M G U E R E S I M O B T I E N T T A U T E R E A T A T T I S E R A T T T I N S M O I I S S O S T E L S O M O A N A M M N E C R O L O G I E	Grille muette I T A L E N T U E U X H E S O P E N O N E H M I N E A I N I I P A G E L L E F A V O T E A B B A I S V I R I S T O U R N E S V I Q U A S M O D E E V I I S U E R I C I T X S S I O N E T X S S U E R L E
---	---	--	--	--

HANDBALL

ALORS QUE LE CLUB EST LE PLUS TITRÉ DU PAYS

Le MCA jouera les play-downs

C'EST UN SENTIMENT D'AMERTUME que partagent certainement les supporters du MC Alger section handball, après que leur équipe seniors messieurs ait compromis ses chances de jouer les play-offs du championnat Excellence.

A une journée de la fin de la première phase, les coéquipiers de Bouriche sont déjà en pleine préparation pour la phase cruciale dans la lutte pour leur survie parmi l'élite. La défaite inattendue à domicile face au MC Oued Tlélat (28-29) a scellé le sort du Sept du Doyen. Avec le palmarès le plus étoffé de l'histoire de la petite balle nationale, le Mouloudia est à l'agonie et doit jouer pour la 2^e fois en 3 ans pour ne pas perdre sa place parmi les pensionnaires de l'Excellence. Un tournoi des play-downs qui ne sera pas facile, vu que sept équipes vont jouer pour leur sur-



vie parmi l'élite. A une journée de la première phase prévue ce vendredi, le Sept mouloudéen ne compte que dix points dans son compteur. Une situation inhabituelle pour l'équipe, qui après une seule année en division inférieure, était de retour dans la cour des

grands. Dans la poule A, le MCA n'a pas manqué de qualité durant ces matches.

Cependant, ce fut impossible de réaliser l'objectif avec des joueurs perturbés avec le non-paiement de leurs salaires en début de saison. Nonobstant ce problème financier

et la vacance du poste d'entraîneur en chef, ils ont fait preuve de fidélité envers le Doyen, refusant de fuir leurs responsabilités. D'ailleurs, ils avaient depuis pu améliorer légèrement le parcours du club, même si cela a été insuffisant pour terminer parmi le top 4 de leur poule. En matière d'encadrement, l'équipe a connu une cassure avec le limogeage en cours de saison de Mahmoud Bouanik pour insuffisance de résultats. La venue de Abdelkrim Hourri n'a pas été porteuse du miracle tant attendu. Bien que l'équipe se soit améliorée avec un effort considérable des joueurs, le revers face au MCOT a été fatal.

Pour le coach mouloudéen, ses capés ont raté l'ultime chance de se qualifier aux play-offs. «Nous avons raté 21 situations de but en attaque. En handball, cela se paye malheureusement cash. Pour assurer le maintien, nous devons jouer les tournois qui ne seront pas faciles. Il sera question de faire une analyse pour déceler tous les manques. Après, nous allons nous préparer comme il se doit pour

aborder la dernière étape pour éviter la rétrogradation», a-t-il déclaré après le match de la 12^e journée. Habitué à jouer des années quand le MCA s'appelait GSP, l'équipe masculine de la section handball a vu depuis la saison dernière le retour de ses supporters dans les gradins. Ils étaient aussi nombreux cette saison à apporter leur soutien à l'équipe, et ce, en dépit de l'enchaînement de plusieurs contre-performances. Ils sont déjà prêts à le refaire lors des matches des play-downs. A souligner que le MCA sera aux côtés de l'A Barika, le MCOT, l'IC Ouargla (de la poule A), le CS Bir Mourad Raïs, le CRB Bordj Bou Arréridj, le CHB Zighoud Youcef. La 8^e équipe sera connue vendredi lors de la dernière journée. Ce sera soit le CRB Mila, soit la JSE Skikda. Les deux équipes sont à égalité de points avec un goal-average favorable à la formation de Mila. Ce qui oblige les Skikdis à remporter leur dernier match, tout en espérant que le CRBM trébuche vendredi.

■ Adel K.

BASKET

CHAMPIONNAT DE SUPER DIVISION
26^e ET DERNIÈRE JOURNÉE

Dernier virage pour les play-offs

Les clubs qualifiés pour les play-offs seront connus le 14 mars à l'occasion de la 26^e et dernière journée de la Super Division messieurs de basket-ball. Si le NB Staoueli champion en titre est d'ores et déjà qualifié, le WO Boufarik sont déjà qualifiés, le dernier virage sera pour les autres clubs. Plusieurs clubs seront ainsi en course pour décrocher les six autres tickets restants pour les tournois des play-offs. Comme le CST (3^e avec 40 points), le RCB (4^e avec 39 points), le MCA (5^e avec 39 points). D'autres équipes auront des chances minimes pour ce faire, à savoir l'USMA, l'USMB, le CRBS et le CSDK respectivement 6^e, 7^e, 8^e et 9^e. A rappeler que le champion de la saison 2025-2026 devrait prendre part au bal africain (Ligue des champions).

■ A. K.

BOXE

CHAMPIONNATS DU MONDE U19

Sahraoui et Bahri au second tour

Après une première journée catastrophique pour le noble art national, l'équipe nationale de boxe a enfin enregistré ses deux premières victoires durant les Championnats du monde de boxe qui se déroulent en Thaïlande. Dans la catégorie de 55 kg, Ismail Sahraoui a réussi à surclasser l'Egyptien Ahmed Ismail sur décision unanime des juges (5-0). Un des pugilistes sur lesquels mise beaucoup la Fédération, Sahraoui a pu gérer intelligemment son combat, notamment sur le plan physique. Chez les filles, la bonne surprise est venue de Basma Bahri. Dans la catégorie de 57 kg, elle a fait un très bon combat pour l'emporter face à la Turque Asmanour Uroglou également sur décision unanime des juges (5-0). Deux victoires qui font oublier la désillusion du premier jour pour nos pugilistes. Trois athlètes ont connu le même sort, à savoir l'élimination dès le premier tour. Toutefois, deux ont été éliminés sans monter sur le ring, à savoir Seya El Naeb face à l'Australienne Belle Spicer dans la catégorie de 54 kg et Abderraouf Redouani dans la catégorie de 60 kg face au Thaïlandais Siwa Shainarung. Un seul boxeur est monté sur le ring, à savoir Riad Belhaidouche. Dans la catégorie de 50 kg, il a été défait par le Roumain Aioumit Calougar (5-0). Côté fédération, cette jeune génération rentre dans le cadre d'un projet à long terme pour préparer une relève digne en prévision des JO 2030 et 2034.

■ A. K.

ATHLÉTISME

MONDIAUX 2026

L'Algérie avec six athlètes

Ils étaient huit en lice. Mais seuls six athlètes de l'équipe nationale ont réussi à composer leur ticket pour les Mondiaux d'athlétisme en salle prévus du 20 au 22 mars à l'Arena Toruń en Pologne. Quatre compétiteurs à avoir assuré leur qualification, après avoir réalisé les minima. Il s'agit de Mohamed Yasser Triki au triple saut avec sa meilleure performance mondiale de l'année, à savoir 17,35 mètres.

Aux 800 mètres, Mohamed Ali Gouaned et Slimane Moula se sont qualifiés grâce à leurs chronos de 1'44''67/100 et 1'44''80/100. Aux 400 mètres, le jeune et prometteur Moaetaz Abderrezak Sikikou a arraché son billet pour la Pologne



grâce à son temps de 45 secondes et 53/100. Deux athlètes n'ont dû leur salut dans les délais qu'au classement mondial.

Il s'agit de la pépite Younes Ayachi au saut en

hauteur. A 17 ans, ce dernier a surpris les observateurs avec un saut de 2,28 mètres. Dans le 1500 mètres, Haithem Chenitef s'est qualifié grâce à son classement, lui qui était loin de réaliser les minima avec son meilleur chrono jusqu'à présent, à savoir 3'36''51/100.

A signaler que les regards seront braqués dès le 20 mars vers Triki. Avec un début de saison idéal, il sera incontestablement l'un des potentiels médaillés, et ce, malgré la présence d'au moins cinq autres concurrents avec un niveau similaire. Pour rappel, Triki a déjà décroché la médaille d'argent en 2024 à Glasgow en Ecosse, après avoir réalisé un saut de 17,35 mètres.

■ A. K.

FOOTBALL

L'OLYMPIQUE AKBOU ENREGISTRE SA QUATRIÈME VICTOIRE DE RANG

L'effet Amar Guerbi

L'OLYMPIQUE AKBOU s'affirme comme une équipe avec laquelle il va falloir compter dans cette dernière ligne droite du championnat de Ligue 1.

Effet, les Bleu et Blanc de la Soummam ont enchaîné, dimanche, avec leur quatrième succès consécutif en battant par la plus petite des marges (1-0) la formation de la JS Saoura, sur la pelouse du stade de l'Unité maghrébine à Béjaïa. Cette dynamique très positive est orchestrée par l'entraîneur Amar Guerbi qui fait actuellement l'unanimité. Le néo coach de l'Olympique Akbou, nommé en remplacement de Lotfi Amrouche, a enregistré sa quatrième victoire en autant de matchs, soit un plein de 16 points sur les 16 possibles. A propos de la chaude empoignade face à la coriace équipe du Sud, Guerbi a reconnu que les choses n'ont pas été faciles pour ses protégés. «Nous savions que ce match allait être difficile compte tenu de la qualité de l'adversaire. Néanmoins, notre ouverture du score nous a mis à l'aise et nous avons mieux maîtrisé le jeu jusqu'à la fin de la première mi-temps. En seconde période, nous avons subi le jeu de l'adversaire qui a opéré plusieurs changements en incorporant des joueurs confirmés tels que Boussouf. Nous avons procédé par des contre-attaques pour tenter d'inscrire un deuxième but et nous mettre à l'abri d'un retour de



l'adversaire et gérer la suite de la partie dans la tranquillité, mais cela n'a pas été le cas. Le seul but marqué nous a été suffisant pour empêcher les trois points, synonyme d'un quatrième succès de rang. Je remercie mes joueurs», a-t-il indiqué non sans apporter une précision concernant l'inefficacité de ses joueurs en dépit des nombreuses occasions procurées : «C'est vrai que parfois nous manquons de réalisme devant les buts adverses, mais le plus important aussi, c'est de parvenir à chaque fois à défendre

notre acquis, aussi maigre soit-il, pour remporter nos matchs.» En sus de cet exploit mathématique, Guerbi a métamorphosé son équipe en lui inculquant une meilleure fluidité dans le jeu marqué aussi par une défense compacte et une ligne offensive efficace. D'aucuns parmi l'entourage du club akbouicien et les observateurs attribuent cette réussite à l'entraîneur Guerbi qui a déclaré lors de la conférence de presse d'après-match contre la JS Saoura que le mérite revient à ses joueurs et à tous ceux qui veillent

sur le club. «Cette quatrième victoire consécutive nous donne de la joie ainsi qu'à toute la région d'Akbou. Je dirais que ces bonnes performances depuis le début de la phase retour ont été possibles grâce à la détermination des joueurs, sans oublier bien sûr les efforts de l'équipe dirigeante, le staff technique et aussi le soutien de nos supporters», a-t-il précisé avant de se pencher sur l'objectif qu'il vise avec son équipe dans cette ultime étape du parcours. «Suite à cette victoire face à la JSS, nous comptabilisons 35 points. Il nous manque deux unités seulement pour assurer le maintien.

Une fois ce dernier assuré, l'appétit viendra en mangeant. Nous viserons haut et pourquoi pas quelque chose qui donnera de la joie et de la fierté à tous les amoureux de l'Olympique Akbou.» Notons enfin que les protégés d'Amar Guerbi comptent deux rencontres de retard face à deux grosses cylindrées. La première, comptant pour la mise à jour de la 18^e journée, contre la JS Kabylie dans un chaud derby de la Kabylie, programmée le 24 avril prochain au stade de l'Unité maghrébine (Béjaïa), alors que la deuxième aura lieu le 28 avril au stade «Ali La Pointe» de Douéra face à l'actuel leader, le MC Alger, dans le cadre de la mise à jour de la 19^e journée. Cela dit, si l'OA parvient à négocier positivement ces deux grands formats, il aura certainement une belle récompense lors du décompte final.

■ Khaled H.

CS CONSTANTINE

Les Sanafir voient grand

Arrivé en décembre dernier pendant que le CS Constantine peinait à trouver ses repères, l'entraîneur tunisien Lassad Dridi a su trouver, dans un laps de temps très court, la bonne formule pour remettre la machine en branle. A présent, l'équipe tourne à plein régime ; la série de résultats positifs le confirme. Le précieux point du nul ramené de son déplacement à la capitale face aux Rouge et Noir est un indicateur de la bonne santé des Sanafir. Deuxième au classement, le club de la ville des ponts suspendus tente de mettre la pression sur le leader et champion en titre mouloudéen, non sans espérer lui griller la politesse au finish. Une chose est sûre, les coéquipiers de la révélation de la saison, Nassim L'ghoul, croient sans doute à leurs chances de s'assurer une participation continentale la saison prochaine. Un esprit optimiste qui leur a été transmis par le patron de la barre technique. Ce dernier voit grand et tient absolument à boucler le présent exercice footballistique par un titre. «La saison amorce sa phase capitale dans les deux compétitions majeures du pays, le championnat de Ligue 1 et la coupe d'Algérie. Dans les deux compétitions, nous réalisons un

parcours à la hauteur. Nos supporters veulent, cependant, davantage. Nous espérons aller le plus loin possible», fait savoir Lassad Dridi, d'après lequel, techniquement, son équipe est en mesure de briguer un titre. Il commence par la coupe d'Algérie, une épreuve en prévision de laquelle, dit-il, «j'insiste pour une qualification à la finale et faire en sorte, par la suite, de défendre nos chances en vue de soulever le trophée.» En championnat, le coach tunisien, dont c'est la première expérience dans le football national, veut laisser son empreinte. Écoutons-le : «Nous figurons dans le haut du tableau.

Une performance rendue possible grâce à l'attitude des joueurs qui ont adhéré et assimilé rapidement ma méthode de travail. Le groupe progresse bien collectivement et les résultats sont là pour le démontrer. Il reste encore huit journées avant le tomber de rideau. Tout est possible dans un championnat qui demeure encore plein de mystères. Nous allons nous battre afin de réaliser une performance qui donnera de la joie à nos supporters. La bonne prestation fournie contre l'USM Alger est un indicateur qui ne trompe pas sur la crédibilité de mon équipe,



capable de réaliser une saison à la hauteur des aspirations légitimes de notre galerie.» Lors de la prochaine journée prévue le 13 de ce mois, le CS Constantine accueillera l'ES Ben Aknoun dans un duel prometteur.

■ K. Yamine

USM ALGER

N'Diaye : «Un problème d'inefficacité à régler»

Alendemain de sa qualification pour les demi-finales de la coupe d'Algérie arrachée aux dépens de la JS Saoura (1-0), on pensait que l'USM Alger avait enfin trouvé la bonne formule pour stopper l'hémorragie en championnat. Mais, les gars de Soustara, dont la dernière victoire en Ligue 1 Mobilis remonte au 22 décembre (2-0 contre le MB Rouissat), sont encore retombés dans leurs travers, dimanche soir au stade du 5 Juillet, en se faisant accrocher par le CS Constantine (0-0) en clôture de la 22^e journée du championnat. Cette nouvelle contre-performance maintient les Rouge et Noir dans une situation délicate au classement général (10^e avec 26 points) et complique sérieusement leurs chances de décrocher une place sur le podium, même s'il leur reste encore quatre rencontres en retard à disputer. De quoi susciter de l'inquiétude, à quelques jours du déplacement en terre congolaise, où les Achraf Abada et consorts vont défier l'AS Maniema Union, le dimanche 15 mars (14h) à Lubumbashi, lors de la première manche des quarts de finale de la Coupe de la CAF. En tout cas, le nouveau coach usmiste, Lamine N'Diaye, semble avoir identifié le problème dont souffre son team depuis l'entame de la phase retour. «On a manqué de réalisme et d'efficacité devant les buts. J'estime que ce soir contre le CSC il y avait largement de la place pour gagner ce match. Quand on se procure autant d'occasions dans ce genre de confrontation serrée, il faut absolument les concrétiser. Chose qu'on n'a pas su faire. C'est vraiment regrettable car on avait envie des trois points pour recoller aux équipes du haut du tableau», a-t-il expliqué lors de la traditionnelle conférence de presse d'après-match.

«C'est un problème que nous devons corriger au plus vite», a-t-il poursuivi. Même le virevoltant attaquant,



Houssam-Eddine Ghacha, a abondé dans le même sens. «Comme l'a si bien dit le coach, on doit absolument résoudre ce problème d'inefficacité offensive que nous rencontrons à chaque fois qu'on joue au stade du 5 Juillet. Notre classement actuel ne correspond guère au standing de l'USMA, ni à ses ambitions.

Il nous reste encore quatre matchs en retard à disputer, au cours desquels nous tâcherons de faire le plein afin d'essayer d'accrocher une place sur le podium», a-t-il estimé. Cependant, le technicien sénégalais a déploré le calendrier chargé qui attend son équipe lors de ce mois de mars. «Un calendrier démentiel nous attend dans les prochaines semaines. D'ici au 7 avril, nous serons appelés à disputer pas moins de huit rencontres», a-t-il souligné, avant d'enchaîner : «Il est de mon devoir en tant qu'entraîneur de faire tourner l'effectif afin de préserver la santé des joueurs et pouvoir compter sur tout le groupe.»

■ Mehdi F.

ITALIE

L'Atalanta songe à

Mahrez

Selon des médias étrangers, le capitaine de la sélection nationale, Riyad Mahrez, intéresserait le club italien de l'Atalanta Bergame. D'après les mêmes sources, la formation de Serie A aurait déjà transmis une offre à la direction du club saoudien Al-Ahli en prévision



d'un éventuel transfert lors du prochain mercato estival. Les dirigeants de l'Atalanta considèrent que la grande expérience de Mahrez ainsi que sa capacité à créer des occasions et à marquer des buts, pourraient apporter une valeur ajoutée certaine à l'effectif. L'ancien joueur de Manchester City offre, en effet, l'un des profils offensifs les plus intéressants pour le club en question. Sous contrat actuellement avec Al-Ahli jusqu'à l'été 2027, le transfert de l'Algérien vers Bergame semble fortement envisageable. Le club saoudien compte le céder dans la perspective d'amortir le coup de transfert de Mahrez recruté en 2023.

Le premier départ des pèlerins le 29 avril

PÉTROLE

Le baril dépasse les 100 dollars

Les cours du pétrole ont dépassé, hier, les 100 dollars pour la première fois depuis 2022, portés par l'intensification de l'escalade militaire dans le Golfe et le Moyen-Orient et les perturbations des routes maritimes énergétiques. Vers 11h40 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mai, s'envolait de 12,70% à 104,46 dollars, après s'être affiché à 119,50 dollars plus tôt dans la séance. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en avril, bondissait de 11,66% à 101,50 dollars, après avoir touché 119,48 dollars. Le détroit d'Ormuz par lequel transite en temps normal un cinquième de la production mondiale de pétrole et de gaz naturel liquéfié reste impraticable. Le cours du gaz sur le marché spot européen a également bondi, le contrat à terme du TTF néerlandais s'affichait en hausse de plus de 16,42% à 62,150 euros le mégawattheure, après avoir ouvert sur un bond à environ 30%.

LUTTE CONTRE LE CRIQUET À BÉCHAR ET BÉNI ABBÈS

Activation de mesures de prévention et de surveillance



Des mesures préventives de surveillance et de lutte contre le criquet ont été activées dans les wilayas de Béchar et de Béni Abbès, dans le cadre d'une approche anticipative mise en place par les hautes autorités

du pays, a-t-on appris lundi auprès des services des deux wilayas. La mise en œuvre récente de ces mesures, qui intervient à la suite de la réunion interministérielle présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, consacrée à l'évaluation du degré de préparation du plan d'action anticipatif élaboré pour contenir la propagation des criquets dans certaines wilayas du sud-ouest, s'est traduite par la mobilisation d'importants moyens logistiques et humains par les directions des services agricoles et l'Institut national de la protection des végétaux, en coordination avec d'autres secteurs, selon la même source. L'objectif principal de ces mesures est d'assurer une surveillance permanente de l'évolution des essaims de criquets dans différentes zones des deux wilayas, notamment dans des conditions climatiques favorables à leur reproduction. Lors de leur visite pour s'enquérir de la mise en œuvre de ces dispositions, les walis de Béchar et de Béni Abbès ont donné des instructions aux responsables concernés, visant notamment à renforcer la vigilance et la coordination entre les différents secteurs impliqués, afin de garantir des interventions rapides et efficaces pour limiter la propagation des criquets et protéger les cultures agricoles dans ces régions du sud-ouest du pays, conclut la même source.

MÉTÉO

Chutes de neige sur les reliefs dépassant 1.000 mètres

Des chutes de neige affecteront, aujourd'hui et demain, les reliefs dépassant les 1000/1100 mètres, avec une épaisseur allant jusqu'à 20 cm, a indiqué, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance «Orange», le BMS concerne les wilayas suivantes : Tlemcen, Naâma et Sidi Bel-Abbes et ce, de ce mardi à 12h00 à demain à 12h00, avec une épaisseur estimée entre 10 et 20 cm, précise la même source. Les wilayas de Saïda, Tiaret, El Bayadh, Tissemsilt, ainsi que le Nord de Béchar et de Laghouat sont également concernés par la neige, de ce mardi à 18h00 à demain à 15h00, avec une épaisseur estimée entre 05 et 15 cm.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

10 morts et 200 blessés en 24 heures

Dix personnes ont trouvé la mort et 200 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Sétif, de Timimoun (2 décès chacune), d'Aïn Deffa, de Skikda, de Mostaganem, de Bordj Bou-Arréridj, de Mila et de Boumerdes (un décès chacune), précise la même source.

LE PREMIER DÉPART VERS LA MECQUE EST PRÉVU LE 29 AVRIL À PARTIR DE L'AÉROPORT D'ALGER HOUARI-BOUMEDIENE, a annoncé, hier, le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra Taher Braïek, au forum d'El Moudjahid.



Plus de 41.000 pèlerins accompliront l'un des cinq piliers de l'Islam a indiqué le DG de l'ONPO. «Un nombre en hausse par rapport aux années précédentes et qui peut augmenter davantage», a-t-il précisé. «Notre pays bénéficie d'un traitement privilégié de la part de l'Arabie saoudite en raison des excellentes relations bilatérales et de notre qualité en matière d'organisation sur les lieux saints», signale-t-il en rappelant que l'Algérie a gagné la médaille d'or lors de la précédente saison du hadj pour la qualité de son organisation. Douze aéroports sont mobilisés pour cette opération.

«Au total, 144 vols sont programmés pour transporter 41.300 hadjis. Une cinquantaine d'agences de voyages répondant aux cahiers des charges ont été sélectionnées», souligne-t-il. 826 encadreurs opérant dans différents domaines vont accompagner les futurs pèlerins. Ces derniers, poursuit-il, de même que les encadreurs, feront l'objet de formation avant le départ. Pour ce faire, 670 centres sont mobilisés au niveau national. Neuf guides seront distri-

bués portant sur les rites, les comportements à adapter, l'organisation, le fiqh... Pour ce qui est de l'hébergement, le DG de l'ONPO s'est montré rassurant, affirmant que les pèlerins auront leur chambre avant même leur départ et qu'une fois sur les lieux saints, ils obtiendront leurs cartes avant leur arrivée à leur hôtel où leurs bagages seront sur place bien avant leur arrivée.

Pour éviter l'encombrement et les bousculades lors du pèlerinage, particulièrement à Mina, «seuls les pèlerins dotés de cartes d'accès sont auto-

risés à effectuer les rites». Interpellé sur la omra, il a révélé que plus de 400.000 Algériens ont effectué ce pèlerinage l'an dernier, encadrés par 630 agences de voyage. Il conclura son intervention en saluant les décisions du président de la République, Abdelmadid Tebboune, en faveur des pèlerins, dont l'allocation de 1.000 dollars, la baisse des prix du hadj et le tirage au sort au profit des personnes de plus de 70 ans qui n'ont pas eu la chance d'être sélectionnées pour le pèlerinage.

■ Farida Belkhir

Aucun Algérien bloqué en Arabie Saoudite

Le directeur général de l'ONPO, Taher Braïek, a assuré qu'à ce jour, aucun pèlerin algérien n'est bloqué en Arabie Saoudite et qu'une cellule de crise a été mise en place au lendemain de l'escalade militaire au Moyen-Orient, regroupant les ministères des AE et des Affaires religieuses ainsi que l'Office. «Cette cellule est chargée du suivi et de l'assistance aux pèlerins et de prendre en charge les problèmes qui peuvent survenir. Beaucoup de pèlerins sont rentrés au pays, certains dans les temps, d'autres avec un peu de retard», explique-t-il. Il précisera que pour l'instant, l'opération du hadj se déroule le plus normalement possible et que tant que l'Arabie saoudite ne décrète pas un état d'urgence, cette opération se poursuivra et le planning des vols sera maintenu.

■ F. B.

«SIAL CANADA 2026» À MONTRÉAL

L'AAPI invite les opérateurs à participer au salon

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement a invité, hier dans un communiqué, les opérateurs économiques algériens activant dans le secteur des industries agroalimentaires à participer au salon international de l'alimentation «SIAL Canada 2026», prévu du 29 avril au 1^{er} mai à Montréal, dans l'objectif d'explorer les tendances du marché nord-américain et les opportunités d'exportation des produits algériens.

Le communiqué précise que cet événement figure parmi les plus importantes manifestations internationales dans le domaine des industries alimentaires. Plus de 1.000 exposants issus de 44 pays y sont attendus, ainsi qu'environ 21.000 visiteurs professionnels, dont des importateurs, distributeurs, chaînes de distribution, restaurateurs et acteurs institutionnels.

Le salon couvrira plusieurs domaines d'activité, notamment les produits alimentaires, les boissons, les produits laitiers et les produits frais, ainsi que les chaînes de distribution et la restauration, en plus des secteurs de l'emballage, du conditionnement, de



la logistique et des chaînes d'approvisionnement.

L'Agence a souligné que cet événement constitue une opportunité pour les entreprises algériennes de renforcer la présence des produits nationaux sur les marchés canadien et américain, d'établir des partenariats commerciaux, et d'explorer les tendances des marchés nord-américains

ainsi que les perspectives d'exportation.

Dans ce cadre, l'Agence invite les entreprises intéressées à s'inscrire via le site officiel du salon (www.sialcanada.com) ou à contacter le service commercial de l'ambassade du Canada en Algérie (alger-td@international.gc.ca) pour obtenir davantage d'informations.



La Météo du
Mardi 10 Mars 2026

■ Alger 15° ■ Annaba 17° ■ Constantine 16° ■ Oran 19° ■ Ouargla 23° ■ Tamanrasset 33° ■ Tindouf 25° ■ Illizi 28°



Fadjr.....5.41
Dohr.....12.59
Assar.....16.18
Maghreb.....18.54
Ichaâ.....20.12



ACHAT VENTE
1 \$ ▼ 1 \$ ▼
129,67 DA 129,69 DA
1 € ▼ 1 € ▼
153,44 DA 153,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23